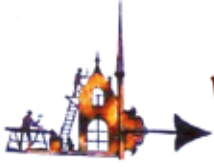




SARL ANTONIO - CÉDRIC



COUVERTURE - ZINGUERIE
VELUX - NETTOYAGE DE TOITURES
ISOLATION TOIT

12 Rue de la Fontaine 45370
CLERY SAINT ANDRE - CEDRIC

49 Route de la Ferté 45150
JARGEAU - ANTONIO

06 88 75 74 76

06 82 29 02 44



Sarl-antonio-et-cedric

sarlantonioetcedric@orange.fr



Si vous souhaitez faire paraître votre publicité dans l'un des espaces proposés au sein de nos publications, merci de nous contacter sur

communication@clery-saint-andre.com

PLATRERIE - ISOLATION
PLAQUES DE PLATRE
SASU
Pascal DESHAYES



4, rue du Paré - 45370 CLERY-SAINT-ANDRE
Tél: 02 38 58 15 20 - Fax 08 26 38 49 76
pascal.deshayes0547@orange.fr



MOREAU CLIMELEC

Votre spécialiste pour vos projets

INSTALLATION • DÉPANNAGE • ENTRETIEN

13 RUE DU FOUR À CHAUX - 45370 CLERY SAINT ANDRÉ
Tél : 06.31.08.95.93 - moreauclimelec@gmail.com

2

Intermarché
02 38 45 71 13

Ouvert en continu - Du lundi au jeudi : 8h30 - 19h30
Vendredi et samedi : 8h30 - 20h
Dimanche : 8h30 - 12h30



Clery
Menuiseries

Ludovic DEPOND
7 rue André Raimbault
45130 BAULE

*Un artisan à votre écoute
pour un projet personnalisé*

www.laboutiquedumenuisier.fr
email: ldclerymenuiseries@orange.fr
www.ld-clery-menuiseries.fr



Port. 06 73 68 46 97
Tél. 02 38 45 97 06



BRICOMARCHÉ
MAISON - JARDIN

CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
02-38-45-12-89

Ouvert le dimanche matin
3 Allée de la Bergerie-45370 Cléry-St-André

VERGER
SARL

AMENAGEMENTS
EXTERIEURS

DRY

Terrassements
Clôtures - Allées

02 38 45 97 02

Prochaine réunion du Conseil Municipal

3 février 2025

Les réunions ont lieu à 19h30 dans la salle du Conseil Municipal en mairie.
Les séances sont publiques, n'hésitez pas à y assister.

► Horaires et lieux sous réserve des conditions sanitaires

SOMMAIRE

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mercredi, jeudi :
8h30 - 12h

Mardi, vendredi :
8h30 - 12h / 14h - 17h

Samedi (semaine impaire):
9h - 12h

Mairie de Cléry-Saint-André

94 rue du Maréchal Foch - BP 11

45370 Cléry-Saint-André

Tél : 02 38 46 98 98

Fax : 02 38 46 98 99

Courriel : accueil@clery-saint-andre.com

Site Internet : www.clery-saint-andre.com

Facebook : [@ClerySaintAndre45](https://www.facebook.com/ClerySaintAndre45)

Édité à 1700 exemplaires

Conception : Service communication

Impression : Groupe Concordances



Directrice de la publication :

Tatiana DEPLANQUE

Coordination : Jérôme FALALA

Crédits photos : Associations,
Municipalité.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2025

Merci à nos annonceurs pour le partenariat effectif à la réalisation de ce bulletin municipal. C'est la preuve du dynamisme du commerce local, acteur essentiel de notre cadre de vie.

■ Informations du dernier Conseil Municipal	P.4
■ Édito	P.5
■ Culture	
Marché de Noël 2024	P.7
Mais sinon, c'est quoi un PACT	P.8
Saison culturelle 2025 : tous les événements	P.9
Loiretek	P.10
Bibliothèque / École Municipale de Musique	P.11
■ Acteurs économiques	P.12
■ Recensement de la population 2025	P.14
■ Citoyenneté	
Participation citoyenne / Réserve communale de sécurité civile	P.16
Le Conseil Municipal des Enfants	P.17
■ Urbanisme : Rénovation, construction : optimiser votre confort en été	P.18
■ Scolaire	
Des activités intergénérationnelles	P.20
Les nombreuses activités du Pass'Jeune !	P.21
■ Action sociale	
Marche rose / Espaces sans tabac / Banque alimentaire	P.22
Crèche familiale des Marmousets / Repas des Aînés / Thé dansant 2025	P.23
■ Ville durable	
L'allée des Roses inaugurée, l'avez-vous empruntée ?	P.24
Poursuite des aménagements aux abords du périscolaire	P.25
Piste cyclable, début des travaux mi-janvier	P.26
■ Travaux : Bilan	P.27
■ Associations : Téléthon, une belle réussite collective !	P.28
■ Actualité associative	P.29
■ Droit d'expression	P.35



Point sur la statue de Louis XI

La gestion de ce dossier est complexe, les artistes ne se gèrent pas comme des entreprises. Celui retenu, monsieur Gloux, n'a toujours pas livré la statue commandée en 2022. Il reporte régulièrement la date de livraison. Son travail a donné satisfaction au début sur les phases de recherche et de maquette mais celle de conception s'avère beaucoup plus délicate.

Une sommation par lettre recommandée, contresignée, pour qu'il nous la livre pour le 1^{er} janvier 2025 lui a été notifiée en juin 2024. Cette échéance ne sera malheureusement pas respectée. Monsieur Menu propose aux membres de la commission patrimoine une visite chez le sculpteur afin de trouver un compromis. Il serait dommageable que cette statue ne soit pas livrée et installée.

Point sur la démographie médicale à Cléry-Saint-André

La maison de santé pluridisciplinaire (MSP) de Cléry-Saint-André a été ouverte en octobre 2017. Elle regroupe 23 professionnels de santé, dont 5 médecins généralistes. Malgré cet effectif un bon nombre d'habitants sont sans médecin. La Commune et la Communauté de communes des Terres du Val de Loire sont en contact permanent avec le syndicat des professionnels de santé de la MSP. Une réunion trimestrielle est effectuée pour réaliser un bilan sur les actions menées et/ou à mener. Les médecins recherchent par eux même à installer des nouveaux praticiens.

La Communauté de Communes des Terres du Val s'investit continuellement pour répondre aux besoins des professionnels, notamment avec les travaux d'isolation dans le but de réduire les consommations électriques.

Il est facile de réaliser des constats mais il est bien plus difficile de trouver de nouveaux médecins sur tout le territoire de la Région Centre, où l'on parle de désertification médicale !

Point sur le rapport de la Direction Départementale des Territoires – Terrain situé aux Grands Muids

Suite à une dénonciation de dépôts sauvages sur un terrain situé aux Grands Muids, des constats ont été réalisés par le policier municipal et par un huissier de justice. Ces éléments ont été transmis à la Direction Départementale des Territoires (DDT) pour leur demander un appui pour cette affaire et la réalisation d'un contrôle. Ce terrain est situé dans la zone agriculture protégée au Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le contrôle par les services de l'État a été effectué le 14 octobre 2024. Le rapport de ce contrôle a conclu que les déchets déposés ne peuvent pas être considérés comme des dépôts sauvages et ne polluent pas les sols. Il n'y a donc pas atteinte à l'environnement.

Point sur la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cléry-Saint-André

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire compétente pour l'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, par le biais du plan local d'urbanisme intercommunal avec les volets habitats et déplacements a lancé une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du zonage de la déchetterie avec le PLU communal. La nomination d'un commissaire enquêteur est en cours et une enquête publique débutera prochainement pour recueillir l'avis des administrés.

Point sur le rapport de l'inspection de la DREAL en date du 10 juin 2024

Sur le risque de pollution environnementale, la DREAL (organe régional de surveillance de l'environnement) a rendu tout récemment un rapport traitant 28 points de contrôle sur la déchetterie de Cléry-Saint-André :

- 19 constats sont classés sans suite car conformes. Les dernières mesures effectuées sur site après l'installation du mur antibruit ont données entière satisfaction.

- 9 points de contrôle font l'objet d'une suite à donner. 7 sont en phase d'être réglés, comme l'installation d'une nouvelle borne incendie, la commune la prend en charge. Pour les 2 autres, une étude est en cours pour palier à toute éventualité de contamination de la nappe souterraine.

Ce rapport est publié et disponible sur le site Internet :

www.georisques.gouv.fr

Point sur la cessation d'activité de la société Laser Informatique Service

Monsieur le Maire a informé les membres du Conseil Municipal que la société Laser Informatique Service avait cessé son activité de manière définitive. Il tient à rendre un hommage aux trois personnes ayant assurées ce service, et ce durant une trentaine d'année. Monsieur le Maire regrette la fermeture de cette société sur le territoire, qui à l'origine a été créée par monsieur JANICAUD, ancien conseiller municipal.



Chères Cléricoises, Chers Cléricois,

En ce début d'année 2025, permettez moi de revenir sur quelques évènements qui ont marqué notre commune en 2024. Mais avant d'en apporter quelques précisions, je tiens à vous adresser, chers Cléricoises et chers Cléricois, tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Dans les stades, devant nos écrans, nous avons vécu le plus grand évènement sportif au monde ; les jeux olympiques et paralympiques durant un mois. Nous avons applaudi les performances des athlètes, souligné la parfaite organisation de ces jeux, partagé ce sentiment de fierté collective d'appartenir à une grande nation sportive. À peine la flamme éteinte la situation politique a repris ses droits donnant à nouveau le sentiment d'un pays fracturé en l'absence d'une majorité claire issue du scrutin des élections législatives de juillet. L'évènement majeur de cette année 2024 restera dans l'histoire celui de la dissolution de l'Assemblée Nationale avec son lot de difficultés pour notre pays touchant majoritairement les français les plus fragiles.

Être maire, c'est faire des choix tous les jours, dire non parfois aux sollicitations de nos citoyens quand cela n'est pas possible, repousser des projets d'un an ou plus si les subventions sollicitées ne sont pas attribuées. Nous sommes toujours guidés par cette volonté de faire évoluer la commune de manière raisonnée, en limitant le recours à l'emprunt, à l'augmentation des impôts, la part communale est restée stable depuis 2015. Dans le même temps nous avons réalisé de grands investissements, principalement au profit des écoles, de la voirie, du patrimoine et du cadre de vie tout en diminuant la dette.

Un maire est responsable de tout : sécurité, éducation, logements, transports, voirie, propreté, urbanisme, santé, environnement... et j'en passe. Même si nous pouvons beaucoup aux yeux de nos citoyens, dans les faits force est d'affirmer que nous ne pouvons pas tout.

En matière d'urbanisme : le mille-feuilles des textes en vigueur, décliné au niveau de chaque collectivité a pour conséquence l'allongement de l'étude des dossiers, des recours aux bureaux d'études, des coûts qui s'envolent pour la commune avec souvent

à la clé une insatisfaction des pétitionnaires. L'évaluation et la simplification des normes en matière d'urbanisme et d'environnement annoncées depuis des années donneraient (un peu) de liberté d'action aux élus.

En matière de distribution d'eau potable; un récent tract a jeté le trouble auprès de quelques Cléricois. Je tiens à les rassurer. Le captage situé sur la commune de Cléry-Saint-André, au Gué du Roi, n'a fait l'objet d'aucune pollution. Il est utile de rappeler que c'est le syndicat de l'eau, le C3M, qui a la compétence eau potable sur les trois communes. Le C3M a délégué à la société Véolia avec obligation de résultats, les opérations de captage, de potabilité, de stockage, de distribution et de maintenance des réseaux. L'Agence Régionale de Santé contrôle régulièrement les divers paramètres de potabilité de l'eau distribuée, assurant ainsi une eau de qualité à tous les habitants.

Le 11 novembre dernier nous étions nombreux, rassemblés dans la cour de la mairie, pour aller en cortège jusqu'au monument aux morts de la commune. En tête du défilé, Félix et Foucauld, deux garçons portant fièrement le drapeau tricolore, en tenue de poilus de la grande guerre et leur petite sœur Castille en habit d'infirmière. Derrière l'Harmonie, suivaient les porte-drapeaux, les corps constitués, les élus seniors, les élus du Conseil Municipal des Enfants, Emile et Paul dans une tenue impeccable des jeunes volontaires des sapeurs-pompiers. Devant le monument aux morts de toutes les guerres, en présence du président de la FNACA, d'Hugo, président du Conseil Municipal des Enfants, de Kiarra Vice-présidente et moi – même, nous avons lu les manifestes, déposé deux gerbes, observé une minute de silence à la mémoire des anciens combattants de notre pays. Ce fût un moment de recueillement, de gratitude et d'espérance avec ces jeunes à nos côtés qui représentent l'avenir de nos communes et qui seront le moment venu le relais de nos traditions. Merci aux parents qui transmettent nos valeurs républicaines.

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le dimanche 8 octobre dans une ambiance chaleureuse, le repas était servi par les conseillers municipaux. Le nombre des convives dépassait pour la première fois les deux cents autour d'un repas de qualité, préparé par Stéphanie et Gilles Mallen, les nouveaux gérants de la Villa des Bordes, à qui je souhaite une bonne adaptation dans notre commune et le plein de réussite pour leur commerce.

Bonne année à vous tous.

Le Maire,
Gérard CORGNAC.



Manifestations

Retour en image sur les festivités



Forum des Associations



Forum des Associations



Foire aux Pommes



Foire aux Pommes



Du bazar dans la dînette



Commémoration du 11 novembre



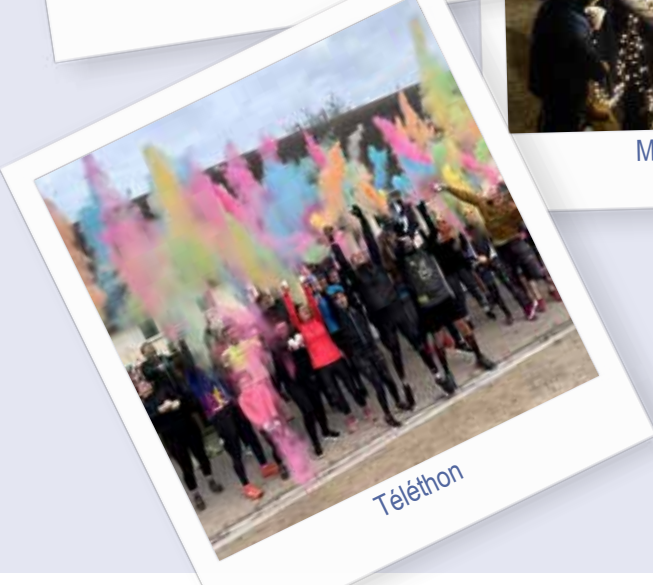
Téléthon



Marché de Noël



Marché de Noël



Téléthon



Une belle affluence pour la 6e édition du Marché de Noël !

Vendredi 13 décembre, vous êtes venus nombreux braver le froid dans les allées du Marché de Noël. Cette année, 24 exposants ont proposé leur savoir-faire à travers une belle diversité de propositions. Il y en avait pour tous les goûts et tous les budgets.

Ainsi les stands alimentaires, incontournables, ont attiré le public avec un bar à huîtres, de la paella, des bokits antillais, des chocolats, des macarons, du miel, des bières artisanales, du saucisson cléricois... Les artistes et artisans locaux proposaient également une palette originale pour compléter vos cadeaux de fin d'année : de la couture créative, des bougies artisanales à la cire d'abeille ou végétale, des savons, des objets de décoration, des arts visuels. Pour la première fois le marché a accueilli un peintre vitrailiste !

Les deux stands des associations de parents d'élèves (APEL et ABCD) et le stand du FSE du collège Jacques de Tristan n'ont pas désempé, proposant petite restauration et boissons chaudes et froides, dont les recettes permettront d'alimenter différents projets, ludiques ou pédagogiques, au profit des enfants scolarisés.

Enfin, les enfants de l'école Notre-Dame ont donné leur récital sur la

grande scène, pour le plus grand plaisir de leurs familles et du public. Le Père Noël, présent en personne comme promis, a distribué bonbons et chocolats aux petits gourmands.

En parallèle, l'association Aux Alentours - Espace des Arts animait des ateliers pour enfants et parents (calligraphie, dessin, modelage, peinture).

Merci à tous de votre visite et à l'année prochaine pour la 7e édition.

De nouvelles illuminations festives dans les rues

Un accent a été mis sur les illuminations festives de Noël. De nouveaux supports ont été achetés, les services techniques ont revu la décoration devant la Basilique. Le service Enfance a oeuvré pour les bâtiments. Ces aménagements permettent d'embellir nos rues, nos bâtiments et de diffuser la magie de Noël.



Mais sinon un PACT c'est quoi ?

Le dispositif de soutien aux Projets artistiques et culturels de territoire « PACT-Programmation » vise à encourager la programmation annuelle d'actions artistiques et culturelles structurée, durable et diversifiée qui s'adresse à toutes et tous et ancrée sur un territoire. Ce dispositif contribue en complémentarité avec les autres dispositifs de la Région à soutenir les collectivités de proximité qui développent une programmation pluridisciplinaire, en lien avec les opérateurs locaux.

Le PACT commun 2025, porté par la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, (CCTVL) dont Cléry-Saint-André s'inscrit, s'appuie sur les axes structurants de développement culturel et touristique du territoire ainsi que sur les objectifs de développement culturel souhaités par la Région. Il s'articule ainsi autour de plusieurs objectifs :

- ▶ Coordonner une offre culturelle homogène et annuelle sur l'ensemble de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire en vue de la création d'une identité culturelle forte, source d'attractivité et de rayonnement du territoire. Au travers de cet objectif, il s'agit avant tout de mettre en avant le travail pluri-partenarial existant entre les collectivités locales, les compagnies, les artistes, les associations et les bénévoles. C'est aussi l'occasion, au travers de ce PACT commun, de mettre en valeur les projets pluricommunaux, les festivals déjà ancrés sur le territoire, qui élargissent progressivement leur champ d'intervention sur plusieurs communes de la Communauté de Communes (festival « Elles au Centre », Salon du livre jeunesse, festival « Petites Formes mouvantes et émouvantes »).
- ▶ Promouvoir et soutenir la création artistique locale et régionale, par le soutien des compagnies locales. La programmation des manifestations s'inscrit dans la diversité des domaines artistiques et s'attache à privilégier la création artistique locale et régionale (près de 60% des événements inscrits au PACT 2025) : théâtre, marionnettes, arts de la piste, musique, littérature, contes, danse,

pédagogie scientifique et arts plastiques (expositions, ateliers, conférences). Véritable Culture en Partage, l'offre culturelle se construit au plus près des habitants et de leur lieu de vie. Elle valorise les artistes locaux, et plus largement régionaux, tout en permettant, sur certains projets, l'accès en territoire rural à des intervenants de renommée nationale comme le festival Chakiri à Beaugency ou le festival « Petites Formes Mouvantes et Emouvantes » multisites.

- ▶ Continuer à favoriser l'implication des habitants dans la mise en oeuvre de projets ancrés dans le territoire. Plusieurs manifestations font appel à l'implication des habitants. Ainsi, le festival des Eaux bleues de Tavers tisse un lien visible entre nos terr(it)oir(e)s et la musique classique. La CCTVL poursuit son action solidaire auprès de l'association Lumières sur Notre-Dame et son Grand Choeur de Cléry-Saint-André, permettant à des pratiquants amateurs d'intégrer une formation professionnelle et de participer à une production de qualité reconnue. Véritable témoignage de participation citoyenne, le bénévolat des habitants sur plusieurs événements contribue à leur réussite et à leur rayonnement local, voire régional. Ainsi les festivals Festicolor et Baule d'airs, ou encore le Son et Lumière de Cléry mobilisent globalement plus de 400 bénévoles.

L'égalité d'accès aux pratiques culturelles s'illustre dans l'organisation de nombreux ateliers de pratiques artistiques animés par des professionnels (ateliers d'arts plastiques ou d'écriture, ateliers théâtre, rencontres



avec des artistes) et d'actions de médiation, à destination de tous les publics (enfant, adolescent, adulte, senior, publics empêchés) : parmi les référents sur ces projets, peuvent être cités Les Fous de Bassan !, la Cie Les Utopies, Krizo Théâtre, Val de Lire, Valimage, La Belle Image et L'Embouchure.

Une action forte en faveur du jeune public est menée sur l'ensemble du territoire : 64 actions culturelles spécifiquement axées Jeune public dans le PACT 2025 (hors actions tout public, qui incluent aussi le jeune public), festivals jeune public (Contes au Jardin et Chapimômes), Salon du Livre Jeunesse Val de Lire, ateliers théâtre...

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire peut bénéficier du nouveau dispositif « PACT coopération » permettant de disposer d'une aide régionale forfaitaire allant jusqu'à 35% du montant total des dépenses éligibles, dans la limite d'un plafond de 110 000€. Le budget des dépenses éligibles pour le PACT 2025 est établi à 533 542€.

Saison culturelle 2025 en Val d'Ardoux : Tous les événements !

Janvier

- 11/01 - Concert : Ella Zacap - Cléry
18/01 - Spectacle : Musiventures (Public 3-7 ans) - Cléry

Février

- 01/02 - Magie : La chocolaterie de BoB - Cléry

Mars

- 01/03 - Spectacle : Musiventures (Public 3-7 ans) - Cléry
02/03 - Spectacle : La fée Malapata (Public 0-3 ans) - Cléry
28/03 - Spectacle : Le Printemps des Poètes - Cléry
28-29-30 /03 : Salon du Livre Jeunesse - Val de Lire

Avril

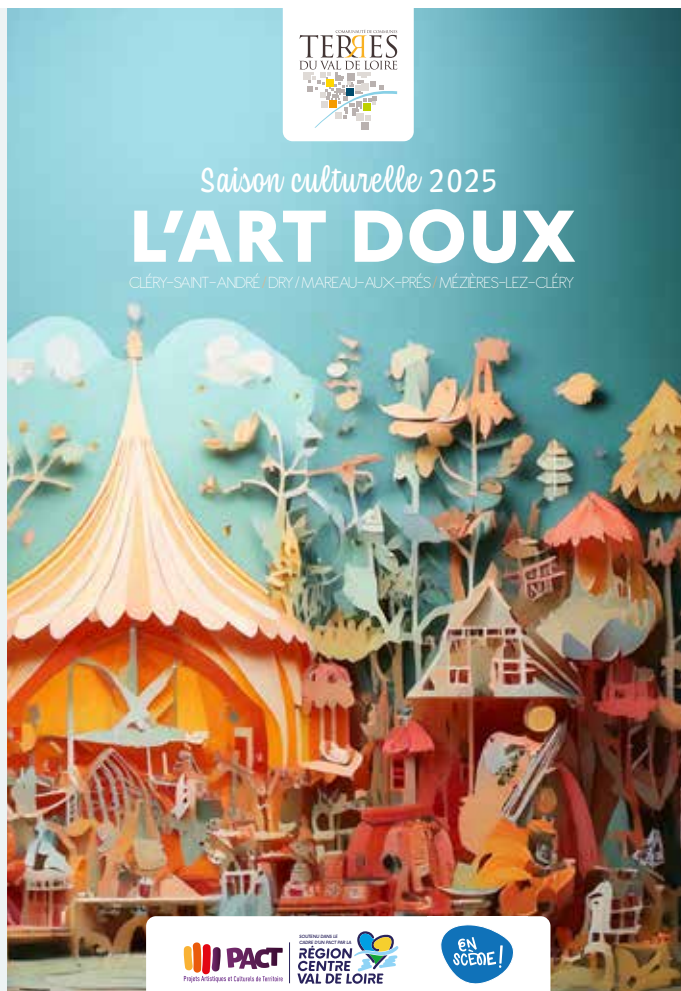
- 25/04 - Spectacle : Mouv'Mandingue
26/04 - Spectacle : Musiventures (Public 3-7 ans) - Cléry
29/04 - Spectacle : La fée des bulles (Public 0-3 ans)

Mai

- 02/05 - Marionnettes : Oooh Térésina !
09/05 - Marionnettes : Polichinelle
16/05 - Théâtre : Germinal - Cléry

Juin

- 15/06 - Concert : Zéphyr
17/06 - Spectacle : L'arbre aux p'tites bêtes (Public 0-3 ans)
26/06 - Spectacle : La piste aux histoires



Septembre




- 13/09 - Concert : Hamrat Hussain Brothers Trio
20-21 /09 - Journées Européennes du Patrimoine

Octobre

- 10-11-12 /10 - Concert : Magnificat de Bach et de Rutter - Cléry
10/10 - Conférence : Fête de la Science

Novembre

- 15/11 - Théâtre : Le café de l'Excelsior

  openagenda
Communauté de Communes des Terres du Val de Loire 
Retrouvez les événements organisés sur le territoire de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.
<https://www.cclerresduvalde Loire.fr/>



 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
EN DIRECT
SUR VOTRE
SMARTPHONE !

 Flasher
ce code

Ne ratez aucune date !
Suivez-nous sur :

- notre site internet,
- notre page Facebook
- l'application Citykomi !



Loiretek : accédez gratuitement à la plus grande médiathèque loirétaine en ligne du monde !

Grâce au Département du Loiret, les Loirétains peuvent accéder gratuitement à une médiathèque en ligne. Ce service innovant offre un bouquet de contenus et de ressources numériques accessibles en streaming 24h/24 et 7j/7 : films, musique, presse, livres et bandes dessinées, modules d'autoformation (code de la route, langues étrangères, soutien scolaire...) et des jeux et activités pour les enfants. A vous de jouer et de créer votre compte !

De quoi s'agit-il ?

Loiretek, c'est votre médiathèque en ligne, en accès gratuit, 24h/24, 7j/7 ! Elle vous donne directement accès à plus de 2000 films en streaming, 1 million de titres musicaux, 300 supports de presse, des livres et bandes dessinées, des modules d'autoformation, des jeux, etc.

Qui peut en bénéficier ?

> Tous les Loirétains, adhérents d'une bibliothèque du Loiret

L'accès à la culture avec Loiretek

La plateforme Loiretek propose gratuitement l'accès à un bouquet de services culturels et ludiques sur ordinateurs, tablettes ou smartphones. Grâce à cette plateforme, les Loirétains peuvent ainsi réviser leurs cours, revoir le code de la route, se former à des logiciels bureautiques, informatiques, accéder à des contenus en développement personnel et relationnel, visionner des films, consulter des revues, écouter légalement de la musique à volonté avec Music Me, lire des livres à volonté avec BiblioVox, etc...

Comment ça se passe ?

Loiretek est accessible pour les Loirétains qui sont inscrits dans une bibliothèque ou une médiathèque du Loiret, ou désormais, inscrits par leur établissement.

Pour vous inscrire, il vous suffit :

> d'être adhérent.e d'une des bibliothèques du Loiret.

> de compléter le formulaire d'inscription en ligne en indiquant la bibliothèque - municipale ou intercommunale - du Loiret dont vous êtes adhérent.e.

<https://www.loiretek.fr/inscription-ressources-numeriques>

et structures culturelles de proximité en partenariat avec le Département.

Des contenus culturels développés spécifiquement par la Médiathèque départementale du Loiret sont accessibles via les rubriques « Musiques en Loiret » et « Livres & Arts ». La Loiretek s'inscrit dans le cadre de la démarche de modernisation de la Médiathèque départementale du Loiret.



Dernières publications



Chaque semaine, les Loirénautes (usagers de la Loiretek) peuvent retrouver des sélections proposées par la Médiathèque départementale. Elles ont pour vocation d'encourager la rencontre avec les ressources présentes sur la Loiretek mais aussi de découvrir des documents « physiques » (livres, CD, DVD) mis à disposition dans les bibliothèques du Loiret. Le public peut également retrouver les animations organisées chaque mois dans les bibliothèques

L'objectif est que cet espace web soit un portail privilégié d'offres diversifiées de qualité, pour que chaque Loirétain ait un accès équitable à la diffusion et au partage de la culture, de la connaissance et du savoir.

Le point fort de la Loiretek ? La production chaque semaine de contenus culturels « made in Loiret » par les bibliothécaires de la Médiathèque départementale du Loiret.

Une fréquentation grandissante à la bibliothèque

Après son déménagement en 2022, Cléry'Stoires, la bibliothèque de Cléry-Saint-André est devenue communautaire en 2023 et a été inaugurée le 14 septembre dernier. Dans ces nouveaux locaux, elle ne cesse d'accueillir de nouveaux adhérents.

Samedi 14 septembre dernier la bibliothèque communautaire de Cléry-Saint-André a été inaugurée en présence, entre autres, de Monsieur Hauchecorne vice-président à la Culture et Lecture Publique de la Communauté de communes, Medhi Chami, Directeur de la Lecture Publique & de l'Inclusion Numérique, et de ses bénévoles. Monsieur le Maire, sous l'oreille attentive de Madame la Député Stéphanie Rist, a remercié à nouveau l'ensemble des acteurs de ce projet. Les nouveaux locaux de la bibliothèque sont très appréciés des Cléricois et des écoles qui viennent régulièrement écouter des lectures de contes. Le nombre d'adhérents est en progression ce qui ravi les bénévoles et les services. Les effectifs sont passés de 66 adhérents en 2017, à près de 340 adhérents en 2024 !

Une lecture de conte, animée par une bénévole de l'équipe de la bibliothèque, a été proposée aux enfants le samedi 30



novembre 2024, prenant la forme d'un théâtre kamishibai (genre naratif japonais ou l'artiste conte une histoire en faisant défiler des images au sein d'un petit théâtre en bois).

Dans le cadre du festival « Elles au Centre », la bibliothèque, en collaboration avec la commune, proposera le spectacle « La fée Malapata », à destination du jeune public, le dimanche 2 mars à 16h à l'Espace Loire.



Ça bouge à l'École Municipale de Musique !

Cette année scolaire musicale a bien commencé, avec un effectif en légère hausse ! Le rayonnement de l'Ecole Municipale de Musique se poursuit!



La classe d'Éveil Musical en est la preuve avec pas moins de 15 jeunes pousses !

Mais son rayonnement peut aussi prendre des formes différentes, chaque année, certains élèves quittent l'école de musique pour poursuivre leur formation au Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Orléans. Cette

année, c'est Jade Boucher qui a représenté la commune en intégrant la classe de saxophone ! Bravo Jade !

Certains autres musiciens, réussissant leur examen de fin de cycle d'apprentissage se sont vus ouvrir les portes de l'Harmonie, bravo Natéo et Florien !

Cette année, l'équipe pédagogique évolue, nous avons accueilli Marion Guillaumin, professeur de flûte traversière et Etienne Vaillend qui enseigne la Formation Musicale du Cycle II, les classes d'éveil et la classe de Formation Musicale des adultes. Bienvenue à Etienne et Marion ! Nous avons commencé l'année en mettant l'accent sur le rythme et la danse, et avons proposé un Concert de Noël autour des danses des différents pays, époques, styles... Très coloré!

Prochaines dates

► Samedi 29 Mars

Audition des Grandes Pousses et Concert de Printemps de l'harmonie

► Jeudi 1er Avril

Audition des Jeunes Pousses





Le saviez-vous?

Interlocuteur de proximité, impliqué au quotidien, le service Développement Économique est présent pour faciliter la vie des entreprises sur son territoire. À l'écoute de l'ensemble des entreprises commerces, services, industries, artisanat, le service développement économique de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire vous conseille et vous accompagne dans tous vos projets (installation, extension, évolution de votre activité...).

Service Développement Économique

Adresse : 92 rue du Maréchal Foch, 45370 Cléry-Saint-André
Tél. : 02 38 45 19 46 / Courriel : economie@ccterresduvalde Loire.fr

Érika Zimmermann, Graphothérapeute et psychopédagogue

« Nos mains sont un pont entre notre cerveau et le monde extérieur ; elles servent nos intelligences et notre rapport au monde. »



Érika a créé l'atelier de graphothérapie et de psychopédagogie L'oreille & la plume après une quinzaine d'années passées à la direction du Parc Floral de La Source puis de l'Office de Tourisme des Terres du Val de Loire. Au cœur de ce projet : sa passion pour ce qu'elle aime à nommer « l'intelligence du geste ».

La graphothérapie et la psychopédagogie sont des approches globales qui considèrent les aspects moteurs, perceptifs et psychologiques de chacun. Ainsi, au sein de son cabinet cléricois Érika accompagne, dans un cadre sécurisant et stimulant, enfants, adolescents et adultes dont l'écriture est déficiente, les capacités cognitives affectées ou qui éprouvent un retard dans les apprentissages.

S'installer à Cléry-Saint-André a sonné comme une évidence. À l'heure où les agendas des familles sont toujours plus chargés et où l'on valorise la consommation en circuit-court, il lui semble capital que les personnes qui nécessitent des prises en charge spécifiques ne soient plus contraintes d'aller à Orléans ou à Blois pour en bénéficier.

Érika Zimmermann

Atelier de graphothérapie et de psychopédagogie L'oreille & la plume

1 rue des Bordes – 45370 Cléry-Saint-André
06 95 44 52 58

bonjour@atelier-loreilleetlaplume.fr

Plus d'infos : resalib.fr/p/89482

La Grange des Loupiotes : un atelier au service de votre décoration



Après dix ans passés dans la promotion immobilière, où elle a pu exprimer sa créativité à travers de multiples projets de décoration, elle a choisi de se lancer dans une aventure passionnante : devenir artisane abajouriste et décoratrice d'intérieur indépendante.

Ces deux activités complémentaires lui permettent aujourd'hui d'accompagner ses clients dans leurs projets : conseils en décoration, modélisation 3D, et bien sûr la création artisanale d'abat-jour qui est l'élément incontournable d'une décoration réussie.

Depuis peu, elle propose également des ateliers créatifs où elle vous accompagne pour concevoir votre propre abat-jour. Ce sera l'occasion idéale pour redonner vie à une lampe oubliée !

La Grange des Loupiotes est encore en travaux de rénovation mais une fois la poussière retombée, elle sera ravie de vous accueillir dans son atelier où l'authenticité et le charme seront mis à l'honneur...

L'ouverture est prévue pour février 2025 mais elle vous reçoit d'ores et déjà à son domicile pour vous accompagner dans tous vos projets !

La Grange des Loupiotes

Alicia Birot Hardebolle

Créatrice d'abat-jour & Décoratrice d'intérieur
06 73 10 16 73

birot.alicia@gmail.com

Vous pouvez découvrir son univers sur Instagram : [alicia_birot_hardebolle](https://www.instagram.com/alicia_birot_hardebolle)



86^e Semaine Fédérale Internationale de cyclotourisme

Un événement national et international de cyclotourisme dans le Loiret et 3 autres départements limitrophes du 3 au 10 août 2025.

Valoriser la pratique du vélo avec de forts impacts touristiques et économiques

Ce sont 8 000 à 10 000 participants issus de toute la France et d'une vingtaine de pays étrangers.

La Semaine Fédérale Internationale de cyclotourisme est une manifestation annuelle présentant essentiellement les aspects «Tourisme, Sport-santé et Culture» d'un territoire, d'un département, d'une région, mis en valeur dans le cadre de la promotion du tourisme à vélo défini par la politique de la Fédération Française de cyclotourisme (FFCT). C'est la vitrine du cyclotourisme en France montrant la force du bénévolat.

C'est une organisation destinée aux adhérents de la Fédération Française de cyclotourisme (FFCT) ou des fédérations cyclotouristes étrangères, mais aussi aux cyclotouristes locaux, licenciés ou non, qui pourront s'inscrire à la journée pour parcourir les circuits proposés par l'organisation (souscription d'un « pass découverte » à la journée nécessaire).

Vitrine de notre territoire et du savoir-faire de la FFCT

Après Loudéac (22) en 2022, Pont-à-Mousson (54) en 2023 et Roanne (42) en 2024, la 86^{ème} édition, en 2025, sera basée à Orléans, du 3 au 10 août, et proposera des circuits à vélo

mental du Loiret et le Conseil Régional Centre-Val de Loire, est piloté par le Comité Départemental du Loiret de Cyclotourisme.

Le projet à Orléans s'articule autour :

► d'un village fédéral implan-

tales autour d'Orléans permettant de découvrir le patrimoine cyclable de la région Centre-Val de Loire,

► d'animations et de propositions d'excursions, randonnées pédestres, cyclo-découvertes.

Une organisation qui a besoin de tous pour un accueil à la hauteur de l'événement

La ville de Cléry-Saint-André est concernée par le passage des cyclotouristes, le 4 août 2025.

Les habitants de la commune sont invités à s'associer à cette manifestation par inscription sur le site web de l'organisation sf2025-orleans.fr/Rejoignez-nous

Cette association passe par :

- la contribution des associations locales et leurs bénévoles,
- des animations,
- du fléchage vers les monuments et sites remarquables des communes aux abords des circuits

► la participation à l'implantation et au fonctionnement du Point d'Accueil (petite restauration) et à l'organisation générale de la manifestation (assistants de parcours, secouristes, ...)



(Route, VTT, Gravel) différents chaque jour de la semaine, parcourus par les cyclotouristes à allure libre et dans le strict respect du Code de la Route. Le projet, soutenu par la ville d'Orléans, le Conseil Départe-

ment au Parc des Expositions du CO'Met regroupant permanence, exposants et lieu de restauration et d'une organisation pour l'hébergement des participants,

► de circuits disposés en pé-





Recensement de la population 2025



Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site :

le-recensement-et-moi.fr



14

Recensement de la population 2025

Cette année, Cléry-Saint-André réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 16 janvier 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée début janvier dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, **un agent recenseur**, recruté par la commune, **vous fournira une notice internet avec vos identifiants de connexion**, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, **gardez-le précieusement**. Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. **Vous pouvez vous recenser en ligne à partir du 16 janvier 2025, et dès réception de vos identifiants de connexion**, sur le-recensement-et-moi.fr

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande. Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 23 janvier 2025, contactez l'accueil de la Mairie au 02 38 46 98 98.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc. Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

► Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation

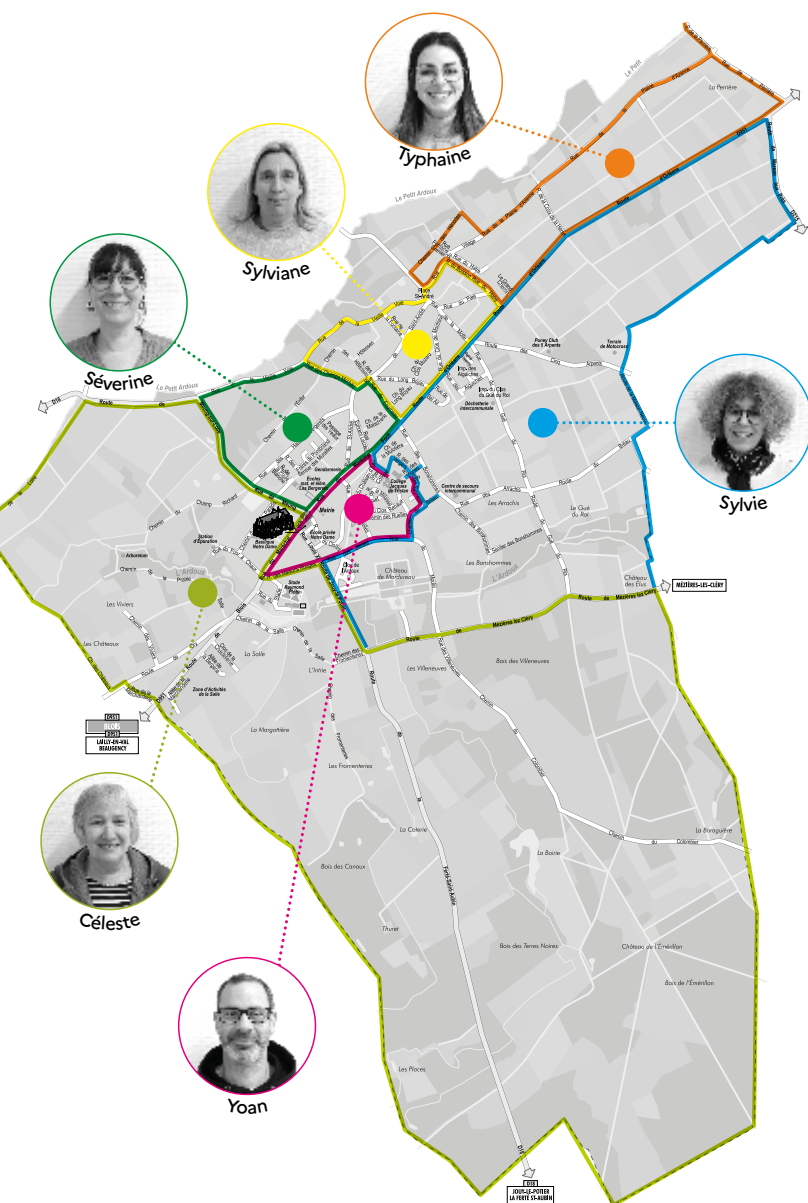
est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

► Définir le nombre d'élus au Conseil Municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

► Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Qui va vous recenser ?

Une équipe de six agents recenseurs sillonnera la commune, découpée en secteurs, entre le 16 janvier et le 15 février 2025. Merci de leur réserver votre plus beau sourire !



► **Où suis-je recensé ?**

Vous êtes recensé dans votre résidence principale : le logement que vous occupez quotidiennement.

► **Et si je ne suis pas chez moi ?**

Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

► **Je suis étudiant. Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ?**

Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.

► **Je suis étranger.**

Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.

► **Militaire, je vis dans une caserne.**

Vous êtes recensé dans votre caserne.

► **Je vis dans une habitation mobile.**

Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.

► **J'habite dans un logement communautaire.**

Maison de retraite, internat, cité universitaire
Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.



Réunion Publique : Renforcer la Sécurité Locale avec la Participation Citoyenne

La mairie, en collaboration avec la gendarmerie locale, vous invite à une réunion publique consacrée à la mise en place de dispositifs de participation citoyenne. Cette initiative vise à renforcer la sécurité et le lien social dans notre commune.

Quand ?

- ▶ Date : 28 février 2025
- ▶ Heure : 19h

Où ?

- ▶ Lieu : Salle du Conseil Municipal - Mairie

Pourquoi cette réunion ?

Cette rencontre est l'occasion de :

- Découvrir les dispositifs de participation citoyenne proposés par la gendarmerie, comme les actions de vigilance citoyenne.
- Comprendre le rôle des habitants dans la prévention et le signalement des comportements à risque.
- Échanger sur les moyens concrets pour

améliorer la sécurité et le cadre de vie.

En présence de

- Du représentant de la gendarmerie qui présentera le fonctionnement de la participation citoyenne et répondra à vos questions.
- Les élus locaux, engagés pour soutenir cette démarche collective.

Programme de la réunion

1. Introduction : les enjeux de la participation citoyenne pour la commune.
2. Présentation par la gendarmerie : les actions et outils pour prévenir les incivilités et les actes malveillants.
3. Échanges : vos questions, idées et retours d'expérience.

4. Conclusion : Prochaines étapes pour s'impliquer dans le dispositif.

Pourquoi venir ?

- Devenez acteur de la sécurité et de la solidarité dans votre quartier.
 - Renforcez le lien avec les forces de l'ordre et vos voisins.
 - Contribuez à construire une commune plus sereine et résiliente.
- Votre présence est essentielle ! Ensemble, cultivons la vigilance et la solidarité citoyenne.



Appel à Volontaires : Rejoignez la Réserve Communale de Sécurité Civile

La commune se mobilise pour renforcer la sécurité et la solidarité en créant une Réserve Communale de Sécurité Civile. Cette équipe de citoyens bénévoles interviendra en cas de crise ou de besoin pour protéger et assister la population.

Nous avons besoin de vous ! Rejoignez-nous pour agir ensemble au service de notre communauté.

Pourquoi une Réserve Communale ?

Les aléas climatiques et les situations imprévues, comme les incendies, les inondations ou les tempêtes, peuvent impacter notre quotidien. Une réserve communale permet de :

- Réagir rapidement face aux urgences.
- Soutenir les habitants, notamment les plus vulnérables.
- Renforcer l'action des secours et des services municipaux.

Quel est le rôle des bénévoles ?

En tant que membre de la réserve, vous pourrez être amené(e) à :

- Participer à l'accueil et à l'accompagnement des sinistrés.
- Distribuer des ressources essentielles (eau, nourriture, matériel).
- Informer et sensibiliser les habitants sur les bons réflexes à adopter.

Vous serez formé(e) pour développer les compétences nécessaires et apprendre à agir efficacement en équipe.

Qui peut devenir bénévole ?

- Toute personne âgée de 18 ans ou plus, résidant dans la com-

mune et en bonne condition physique.

- Aucune qualification particulière n'est exigée, mais un esprit d'entraide et de solidarité est essentiel.

Comment rejoindre la réserve ?

Pour vous inscrire ou obtenir des informations, contactez la mairie par e-mail à accueil@clery-saint-andre.com.

Une réunion d'information se tiendra pour présenter le fonctionnement de la réserve et répondre à vos questions :

- ▶ Date : le vendredi 7 mars 2025
- ▶ Lieu : Salle du Conseil Municipal - Mairie
- ▶ Heure : 19h

Pourquoi s'engager ?

- Agir concrètement pour la sécurité de votre commune.
- Apprendre des gestes et des savoir-faire utiles.
- Rejoindre une équipe solidaire et engagée.

Ensemble, préparons-nous à relever les défis de demain et à protéger notre territoire. Votre aide est précieuse : engagez-vous dès aujourd'hui !



Le Conseil Municipal des Enfants 2024 - 2025

Le Conseil Municipal des Enfants se compose de 19 enfants, élus par leur camarades, de l'école des Bergerêts et de l'école Notre-Dame.

Les élus en classe de CM2 poursuivent leur deuxième année de mandat : MAGALHAES-SANTOS Hugo, GARDEY DE SOOS Foucauld, POREZ-NALLET Sacha, BOULAS Léna, CANDOLFI Charlie, LIMA Cerise, DIAS-ARMEDE Sasha, THELLIEZ Zoé et BENOIT Enora.

Les 7 nouveaux élus de l'école des Bergerêts sont : ALVAREZ Eléna, GUYOT Paul, MARTEAU Enzo, MOREL Ambre, PEGAUD Joséphine, ROBLET Abygaëlle et TESTE Kiara.

Les 3 nouveaux élus de l'école Notre-Dame sont : ETOLINT Tommy, FENELON Obeline, et THIREAU Romane.

Concernant les actions récurrentes et à poursuivre :

- La réalisation des panneaux décoratifs de la ville
- La poursuite du projet avec l'association Badaboum
- La continuité des échanges intergénérationnels avec l'Arche des souvenirs
- Les enquêtes pour la bibliothèque sur les deux écoles.
- L'organisation du concours des jardins fleuris qui aura lieu le 24 mai. Inscriptions jusqu'au 14 mai 2024 et visite des jardins le 24 mai.



Cette année les enfants ont proposé de nouvelles idées :

- Réaliser une maquette de la Basilique.
- Décoration et fleurissement de la commune en lien avec les services techniques de la commune.
- Valorisation du sport dans la commune et organisation d'une course familiale au profit d'une association.
- Organisation d'une chorale du CME pour chanter la Marseillaise lors des cérémonies officielles.
- Installation de « poubelles basket » au skate parc et city stade.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS VOUS PROPOSE

CONCOURS JARDINS FLEURIS



VOUS AVEZ PASSÉ UN TEMPS FOU À FLEURIR VOTRE JARDIN? ALORS INSCRIVEZ-VOUS POUR PARTICIPER AU CONCOURS DE JARDIN FLEURI, VOTRE FLEURISSEMENT SERA PEUT ÊTRE RÉCOMPENSÉ!

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 14 MAI - 12H



1
REMPLISSEZ LE BULLETIN DE PARTICIPATION



2
DÉPOSEZ-LE EN MAIRIE

LES GAGNANTS DU CONCOURS SERONT RECONTACTÉS POUR VENIR RÉCUPÉRER LEUR CADEAU À L'OCCASION D'UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ !

Rénovation, construction : optimiser votre confort en été

Adapter nos habitations pour gagner en confort en se passant de système de climatisation, travailler avec les forces de la nature, trouver pour chaque projet le meilleur équilibre qui permet d'utiliser un minimum de ressources naturelles pour créer un maximum de confort. Découvrez les conseils du CAUE du Loiret.

Profitez des apports naturels gratuits ! (soleil et eau)

A Prenez en compte les orientations
Répartissez vos pièces en fonction des orientations : pièces de vie au sud pour profiter au maximum du soleil, chambres à l'est pour limiter les surchauffes et bénéficier d'éclairage naturel le matin, garage au nord pour isoler du froid... Favorisez les ouvertures au sud, limitez-les au nord.

B Captez l'énergie solaire
Installez des panneaux solaires thermiques pour chauffer l'eau sanitaire ou des panneaux photovoltaïques pour créer de l'électricité. Ayez recours à des matériaux qui captent la chaleur comme les murs accumulateurs en briques ou en terre crue.

C Récupérez les eaux de pluies
Pensez aux cuves extérieures ou enterrées, pour un usage au jardin et/ou pour alimenter les toilettes et le lave-linge.

Limitez les déperditions !

D Mettez sur la compacité
Limitez la quantité de façade en contact avec l'extérieur pour tendre vers une efficacité énergétique.

E Pensez aux espaces intermédiaires
Couverts mais non chauffés, ils atténuent l'impact des conditions climatiques sur le confort intérieur : sas, entrée, véranda, cage d'escalier...

F Isolez en toiture
L'air chaud monte naturellement. Isolez bien la toiture pour conserver la chaleur créée au sein du logement.

G Limitez les pertes de chaleur au niveau des menuiseries
Choisissez un bon double vitrage et veillez à une installation rigoureuse pour qu'une bonne étanchéité à l'air soit assurée en périphérie de la menuiserie.

H Améliorez l'isolation thermique des murs
Dans l'existant, tenez compte des particularités de la construction (modèles en façade, espaces intérieurs restreints...) pour choisir la solution la plus adaptée entre une isolation par l'extérieur, une isolation par l'intérieur ou des enduits correcteurs.

Abritez-vous des vents forts !

I Protégez votre terrasse
Profitez par exemple d'un angle généré par deux bâtis accolés.

J Profitez de haies diversifiées
Elles couperont le passage du vent

Protégez-vous des surchauffes !

K Isolez en toiture pour gagner en confort d'été
L'isolant limite le flux de chaleur qui traverse la toiture et le ralentit également, phénomène appelé «déphasage». Pensez aux isolants biosourcés qui pré-





sentent, pour beaucoup, des propriétés de déphasage intéressantes.

L Protégez vos baies

Le but est de profiter des rayons du soleil l'hiver et de s'en protéger l'été. Pensez, parmi les nombreuses solutions de protections solaires, aux débords de toiture, casquettes, claustras, volets, persiennes et brise-soleils orientables (particulièrement adaptés à l'est et à l'ouest).

M Mettez sur la protection des végétaux

Créez des ombres saisonnières en implantant un arbre à feuilles caduques à proximité de la façade à protéger ou

en créant une pergola que les plantes grimpantes couvriront. Pensez treilles, toiture végétalisée, façade végétale ! Tous ces systèmes limitent la montée en température des parois qu'ils recouvrent.

N Pensez low-tech et ventilez naturellement la nuit !

L'air extérieur est alors plus frais. Pour cela, favorisez les ouvertures traversantes ou créez un passage d'air entre une ouverture au rez-de-chaussée et une à l'étage. Si besoin et en complément, utilisez des ventilateurs pour brasser l'air plutôt que des climatiseurs ou des pompes à chaleurs réversibles qui accroissent la température extérieure en été.

O Jouez sur l'aménagement des abords
Développez les trois strates végétales à proximité du bâtiment (strates herbacée, arbustive et arborée) pour limiter la montée en température des surfaces. Choisissez des revêtements de sol perméables, totalement ou partiellement végétalisés, de couleur claire

Améliorez votre ressenti thermique !
Ou comment tempérer les inconforts ressentis

P Mettez sur les matériaux de finition intérieure

La température ressentie est la moyenne entre la température de l'air et la température des parois. Recouvrez une paroi de carrelage pour obtenir un toucher froid, recouvrez-la de bois pour obtenir une température proche de l'air ambiant. De même, installez des rideaux pour limiter l'effet de paroi froide ressentie à proximité des fenêtres.

Q Utilisez les murs ou les sols comme capteurs

Ils peuvent capter la chaleur ou la fraîcheur et la restituer en différé. C'est ce que l'on appelle l'inertie. Favorisez des matériaux lourds et compacts pour leur forte inertie

Crédits :

Sources rédactionnelles et visuelles : Département du Loiret, CAUE Loiret, ADIL du Loiret et d'Eure et Loire.





Des activités intergénérationnelles

Cette année le centre de loisirs du mercredi commence un partenariat avec les résidents de la structure Âges et Vie.

En effet, à la demande des professionnels en charge des personnes âgées résidant dans cette structure, les enfants iront faire des activités manuelles et de jardinage avec les résidents.

Il a été acté qu'au minimum 4 activités seront proposées aux personnes âgées et aux enfants.

Ces activités seront proposées à 8 enfants d'âge différents. Une activité avant les vacances de Noël pour fabriquer des décorations pour le sapin de Noël installé dans la résidence avec des enfants de 8/9 ans. Les enfants réaliseront des cartes de vœux pour la nouvelle année qui seront distribuées aux résidents à la rentrée des vacances de Noël. Au mois de février, une activité proposée par les enfants âgés de 8/9 ans, pour faire découvrir leurs jeux de société.

Un atelier pâtisserie au mois d'avril avec des enfants de 4/5 ans.

Une activité jardinage au mois de mai pour embellir la résidence avec des enfants de 6/7 ans.



Pour finir l'année en beauté, il sera proposé aux résidents qui le souhaitent un pique-nique avec les enfants. Cette journée permet de conclure cette belle initiative intergénérationnelle.

En parallèle, le partenariat avec l'Arche des souvenirs se poursuit en proposant également d'aller distribuer des cartes de vœux pour la nouvelle année. Un groupe d'enfants à chaque fois différent rend visite aux per-

sonnes âgées pour des moments conviviaux autour de jeux de société et d'activités manuelles.

Les projets intergénérationnels sont des moyens très précieux pour sensibiliser les enfants sur la citoyenneté et le vivre ensemble. Comme chaque année, les habitants de Cléry-Saint-André ont pu profiter de belles décorations de Noël à la mairie et sur le parvis de la Basilique. Celle-ci sont proposées par les animateurs et réalisées par les enfants pendant le Centre de Loisirs du mercredi.

Durant la pause méridienne, 2 animateurs sportifs interviennent auprès des enfants pour leur proposer des activités sportives très variées (gymnastique, athlétisme, jeux de ballon, taekwondo...).

Ces activités sont très appréciées des enfants et permettent d'élargir les animations qui leur sont déjà proposées.





Les nombreuses activités proposées au Pass'jeune !

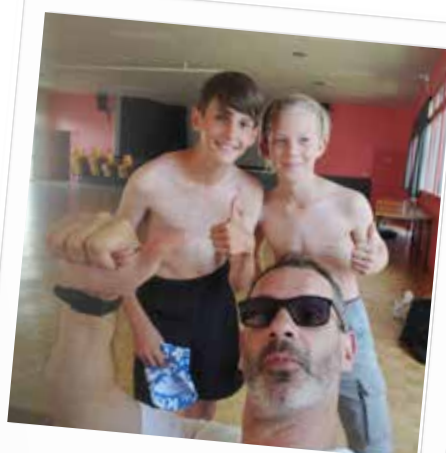


Cet été au mois de juillet, le Pass'Jeune a proposé diverses activités : des grands jeux (Koh-lanta, une famille en or, des olympiades...), des sorties (au zoo de la Tanière, au karting et une balade à vélo) et trois nuitées. Ces dernières se sont déroulées à l'Espace Loire avec des espaces permettant de dormir sous tente, de cuisiner, de partager de bon repas et de profiter des activités proposées (initiation DJ, réalité virtuelle et laser game). Ces moments de vie commune sont toujours appréciés par les enfants et

l'équipe d'animation.

Aux vacances d'automne le Pass'Jeune a fait son retour pour une nouvelle année d'activités avec la fameuse et traditionnelle soirée d'Halloween et une visite à la chocolaterie Alex Olivier entre autres. Cette année, l'équipe continuera de proposer des activités variées et innovantes. À la demande des jeunes, l'équipe est en préparation d'un mini séjour pour le mois de juillet qui se déroulera dans le Loiret. Les jeunes passeront 5 jours

dans un château pour profiter d'activités de plein air. Les jeunes auront la charge de la préparation des repas ce qui permet le développement de l'autonomie et la prise d'initiative. L'équipe d'animation veillera à instaurer un climat de détente et de chaleureuse camaraderie ! La municipalité soutient fortement cette action par la mise en place du budget nécessaire.



75 marcheurs contre le cancer

La commune de Cléry-Saint-André, la section Gym Danse Fitness et la section Randonnée, ont organisé le samedi 19 octobre, dans le cadre d'Octobre Rose, la traditionnelle « Balade rose » pour collecter des dons au profit de la Ligue contre le Cancer. 75 marcheurs se sont retrouvés sous la pluie et 541 euros ont été collectés.

250 euros ont été remis par le club foot, fruit de leur recette au profit de cette action.

Ainsi, 791 euros ont été remis à la Ligue contre le Cancer.

Bravo à tous pour cette belle mobilisation !



Espaces sans tabac : l'Allée des Roses et le Clos Noah

Par délibération en date du 4 décembre 2023, la commune de Cléry-Saint-André a fait le choix de mettre en place des espaces sans tabac.

Pour arrêter ces espaces dits sans tabac, le clos Noah et l'allée des Roses, une convention a été signée entre la commune et la Ligue du contre le Cancer du Loiret.

Cette délibération a été entérinée le 30 novembre dernier avec la venue des représentants de la Ligue et la pose des plaques « espaces sans tabac » à l'allée des Roses et au Clos Noah.

Le but de ces espaces est de sensibiliser la population, d'éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment celle des enfants, de réduire l'initiation au tabagisme des jeunes et d'encourager l'arrêt du tabac. Chaque année en France, ce sont 200 000 mineurs qui commencent à fumer.

Ces espaces ont également pour fonction de promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics sains et conviviaux, de dénormaliser le tabagisme afin de changer les attitudes face à un comportement néfaste pour la santé et préserver l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies.

À titre d'exemple, à Paris chaque année, 350 tonnes de mégots sont abandonnées sur les trottoirs. Le coût de ce ramassage est évalué à 38 euros par habitant et par an. Des lois efficaces protègent des millions de citoyens des dangers de la fumée de tabac dans les lieux clos à usage collectif, mais aucune loi n'existe pour les espaces extérieurs.

Quelques chiffres

Tous les ans, 75 000 décès sont attribuables au tabagisme, soit 13% des décès survenus en France, dont 45 000 par cancer.

80% des cancers du poumon sont attribuables au tabac, premier facteur de risque. Toutes les formes de tabac sont concernées (cigarettes, cigares, cigarillos, narguilé, cannabis...).



Banque alimentaire

La collecte en faveur de la Banque alimentaire s'est tenue le samedi 23 novembre de 9h à 18h à l'Intermarché de Cléry-Saint-André.

Réalisée avec la commune de Mareau-aux-Prés, ce sont plus de 375 kilogrammes de denrées non périssables collectées sur notre secteur.



Retour sur le repas des aînés

Le dimanche 13 octobre 2024, plus de 200 convives ont participé au repas des aînés, confectionnés par les nouveaux restaurateur de la Villa des Bordes.

En parallèle, 122 colis, préparés par la Charcuterie Lebesne, ont été distribués aux personnes qui ne pouvaient se rendre à l'événement.



Thé dansant

La commune vous propose de nouveau un Thé dansant le dimanche 9 Février 2025 de 14h à 17h à l'Espace Loire avec l'orchestre JLMusic. Venez profiter de la piste de danse et des bonnes crêpes « maison ».



La crèche familiale intercommunale *Les Marmousets*

79 enfants accueillis sur l'année 2024 (48 enfants de Cléry-Saint-André, 21 enfants de Mareau-aux-Prés et 10 enfants de Mézières-lez-Cléry)
17 assistantes maternelles : un départ à la retraite fin Août après 30 ans passés aux côtés des Marmousets ! Puis dès septembre une nouvelle assistante maternelle de Cléry-Saint-André a rejoint l'équipe.

Le **mercredi 9 octobre**, toute l'équipe a suivi une **formation** sur la gestion des situations d'urgence en crèche et la révision des gestes de 1er secours. Une initiation aux gestes qui sauvent à la caserne des pompiers a été proposée aux familles le **samedi 23 novembre**.

Lors de la **matinée d'accueil le 14 septembre dernier**, les activités et projets prévus pour 2024-2025 ont été présentés aux familles. Après les « adaptations » des enfants à la rentrée, place à la découverte des temps collectifs et des activités : bacs sensoriels, musique, ateliers Montessori mais aussi des sorties et rencontres avec le Relais Petite Enfance ! Et en préparation, la fête de Noël



des Marmousets le **14 décembre...**

L'équipe des Marmousets se projette déjà dans les nouvelles découvertes et expérimentations que feront les enfants suite à **l'aménagement du jardin réalisé pendant les vacances d'Automne.**

Crèche familiale « Les Marmousets »

92 rue du Maréchal Foch

45370 Cléry-Saint-André

02.38.45.76.56





L'allée de roses inaugurée, l'avez-vous empruntée ?

Depuis le début du mandat la municipalité agit pour améliorer le cadre de vie de la commune. Plusieurs projets ont été réalisés : les aménagements du secteur scolaire et périscolaire, la création d'une nouvelle liaison douce « Allée des roses » et la mise à disposition de nouveaux locaux pour la lecture publique.

Bordée de nombreux végétaux et nouvellement nommée « Allée des roses » cette traversée verte est, dorénavant, un « Espace sans tabac », dédiée aux piétons et aux cyclistes, qui permet d'aller du cœur de ville aux écoles en toute sécurité. L'allée des roses a été inaugurée par la municipalité en septembre dernier avec le concours de nombreuses personnalités. Une déambulation qui a démarré par le parking des écoles maintenant plus sécurisé et arboré. Visite du restaurant scolaire, restructuré et plus moderne.



Un émouvant hommage a été rendu à Madame Madeleine Dousset, institutrice et directrice de l'école de 1931 à 1943, par Monsieur Daniel Boissay. Monsieur le Maire a dévoilé une plaque, installée au cœur du restaurant.

MADELEINE DOUSSET

Directrice de l'école publique de filles de Cléry-Saint-André, de 1931 à 1943.

Madeline Dousset est née à Terminiers (28) en 1907, elle y décèdera en 2002.

Après avoir fréquenté l'école normale d'Orléans (1925 à 1928), **elle reçoit les félicitations du Ministre de l'instruction publique en 1929.**

Elle est nommée Directrice de l'école de Cléry-Saint-André en 1931.

C'était une personne dotée de grandes qualités humaines, pédagogiques et engagée dans les œuvres périscolaires.

En 1942, l'inspecteur écrit « il m'est agréable de signaler le dévouement dont elle fait preuve dans son action post scolaire : cantine, cours ménager, cercle des Bruyères... ».

Soupçonnée de soutenir la résistance, son logement est perquisitionné en mars 1943 et elle est mutée à Orléans où elle terminera sa carrière.

Après-guerre, attachée à Cléry-Saint-André, elle louera un logement à Saint-André durant près de dix ans. Chaque année, elle était invitée par ses anciennes élèves à partager un repas.



La marche s'est poursuivie par un passage dans l'extension des locaux du périscolaire et de l'Accueil de Loisirs. On y découvre la Basilique, dessinée et peinte par le Conseil Municipal des Enfants. À l'extérieur du bâtiment, on aperçoit un espace de jeux et un potager cultivé par les enfants. La déambulation s'est prolongée dans l'allée des roses, agrémentée des fresques murales peintes par Elisabeth et Jean, artistes bénévoles et amateurs Cléricois de la rue de Saint-André. La visite s'est enfin terminée à la bibliothèque communautaire Cléry-Stoires.



Poursuite des aménagements aux abords du périscolaire

Les aménagements destinés au bien-être et aux activités physiques et sportives se poursuivent aux abords du groupe scolaire des Bergerêts. Une table de ping-pong et un combiné Fitness ont été installés à proximité du City Stade.

Prochainement, une balançoire pour les enfants de moins de 2 ans sera également installée au parc de Gaulle.



Rappel : entretien du trottoir devant chez soi

Notre policier municipal est responsable de la surveillance et de la bonne exécution de l'entretien des trottoirs. Le nettoyage effectif doit être effectué par le propriétaire du logement qui donne sur la portion de trottoir concernée ou le locataire le cas échéant.

Le périmètre à entretenir et les actions à entreprendre sont souvent précisés par arrêté municipal.

Exemples d'actions à conduire devant chez vous :

- Désherbage des petits plants ayant tendance à pousser en bas des façades ou entre les interstices du trottoir ;
- Le balayage et le ramassage des feuilles, des brindilles et des saletés
- Le déneigement, le retrait du verglas.....

AFIN DE PRÉSERVER LA DOUCEUR DE VIVRE ET L'HARMONIE AU SEIN DE LA COMMUNE, NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR RESPECTER CES QUELQUES RÈGLES.



LINGETTES DANS LES TOILETTES

Ce type de déchets cause de graves dysfonctionnements dans le réseau d'assainissement

► Le coût des réparations liées à ces dysfonctionnements impacte le budget et par répercussion votre facture d'eau.



DÉJECTIONS CANINES

De plus en plus de déjections canines sont constatées sur nos trottoirs, malgré les efforts constants des agents municipaux. Des panonceaux ont été positionnés sur la commune rappelant aux propriétaires d'animaux les sanctions auxquelles ils s'exposent. ► Amende encourue : 68 €



NUISANCES SONORES : HORAIRES À RESPECTER

Sur notre commune, les horaires autorisés pour les travaux bruyants (tonte, taille...) sont fixés par l'arrêté du Préfet du Loiret du 1er mars 1999.

- les jours ouvrés : 8h30-12h / 14h30-19h30
- les samedis : 9h-12h / 15h-19h
- les dimanches et jours fériés : 10h-12h



COLLECTE EN PORTE À PORTE

Bac noir - Lundi matin / Bac jaune - Mercredi matin (semaine impaire). Sortir les bacs la veille au soir du jour de la collecte. Pour le confort et la sécurité, les bacs doivent être rentrés dans les 12h suivantes

► Amende encourue : 35€



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

La commune est dotée de six points d'apport volontaire dont vous pouvez retrouver la liste des implantations sur notre site internet. ► Pour préserver la tranquillité des habitations les plus proches, merci de respecter le créneau horaire 8h-20h pour les dépôts.



CONCILIEUR DE JUSTICE

Il a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis, et impliquant des personnes physiques ou morales.

► Sur rendez-vous en Mairie, le second mercredi de chaque mois.

Piste cyclable, début des travaux mi-janvier

Les études techniques et les plans du projet de la piste cyclable, route d'Orléans et début de la rue du Maréchal Foch, sont enfin achevés. Cette piste d'un km de long va dans le sens du développement des mobilités actives que nous nous sommes engagés à réaliser.

Protéger notre environnement en limitant les gaz à effet de serre, suivre les recommandations médicales sont des enjeux qui nous tiennent à cœur. Souhaitant répondre au mieux aux nombreuses sollicitations des riverains concernés par ce chantier mais également de tous les Cléricois nous avons tenté de trouver un consensus qui satisfasse le plus grand nombre. Il fallait également tenir compte des normes CEREMA qui, si elles sont relativement rigides, apportent confort et sécurité et incitera les usagers à emprunter cette future voie sans appréhension. Le fruit de toutes ces requêtes, ainsi que de nombreuses réunions, ont permis de finaliser les plans d'aménagement.

La piste bidirectionnelle qui débutera au panneau de Cléry-Saint-André, côté Orléans, se divisera en deux pistes unidirectionnelles à partir de la rue des Aiguiches. Ainsi les riverains des côtés Nord et Sud auront la même facilité d'accès. La piste

passant de 3 m à 2 m de large aura moins d'emprise sur les trottoirs. La déambulation des piétons, le stationnement des voitures, la sortie des véhicules en seront facilités. Son tracé permet d'éviter au maximum la coupe d'arbres, de s'éloigner à la fois de la RD 951 et des propriétés riveraines renforçant la sécurité des cyclistes et des riverains.

La construction de cette piste a pris du retard en raison des délais qu'imposent les marchés publics pour ce type de travaux. Finalement les travaux débuteront mi-janvier et se termineront fin avril et se feront par tranches. Forcément le trafic routier sera perturbé, il sera régulé grâce à un alternat par feux. Pour la mise en place du plateau sécurisé, prévu juste avant la rue du Fourneau, le trafic sera dévié pendant 2 ou 3 jours. Nous comptons sur votre compréhension citoyenne pour accepter ce désagrément temporaire.

L'aménagement paysager le long de cette piste viendra compléter cette nouvelle infrastructure. Si une dizaine d'arbres devront être abattus en raison du passage de cette piste ils seront tous remplacés soit par un pyrus, un gratagus, un sorbier des oiseaux, un liquidambar ou un lilas des Indes. En tout 700 plants viendront arborer et fleurir l'entrée de notre commune.

La réalisation de cette piste ne restera pas une fin en soi, une autre piste la continuera jusqu'au panneau de Cléry-Saint-André, côté Ouest. Dans un avenir que nous espérons le plus proche cette piste traversante sera reliée aux futures pistes cyclables qui relieront Mareau-aux-Près à Cléry-Saint-André et Cléry-Saint-André à Lailly-en-val. Un maillage très prometteur s'inscrivant dans le schéma cyclable du département et de la CCTVL. L'enjeu est que le vélo devienne une véritable solution de déplacement.

Collecte des déchets 2025

A partir du 1er janvier 2025, le planning de collecte de vos emballages ménagers va changer.

Ce changement s'explique par une réorganisation de l'activité du prestataire en charge de la collecte. En effet, la base logistique des camions, actuellement située à Chaingy, sera transférée à Bucy-Saint-Liphard. Cette relocalisation nécessite une révision des tournées, entraînant une modification des jours de collecte dans plusieurs communes.

Collectes classiques

À compter du 1er janvier 2025, les bacs jaunes de la commune seront désormais collectés le mercredi de chaque semaine impaire. Pour les bacs noirs (ordures ménagères), la collecte ne change pas. Les bacs seront ramassés chaque lundi.

Collectes mini-bennes > Habitants du Grand Chemin

Habitants du grand chemin à Cléry-Saint-André :

Bacs noirs > Chaque vendredi

Bacs jaunes > Mercredi de chaque semaine impaire

Pour vous accompagner dans ce changement, votre nouveau calendrier de collecte 2025 a été inséré dans le présent bulletin. En complément, dès le 1er janvier 2025, l'application mobile « Mes déchets - CCTVL » vous offrira un accès pratique à ce calendrier et vous permettra de recevoir des notifications pour sortir votre bac au moment opportun.

Le calendrier, au format numérique est également téléchargeable sur le site de la Communauté de Communes à l'adresse :

www.ccterresduvaldeloire.fr/collecte-des-dechets-smirtom

TERRES DU VAL DE LOIRE
CALENDRIER DE COLLECTE
CLÉRY-SAINT-ANDRÉ **2025**

LES BONNES GESTES

- Sortir vos bacs à l'heure et au bon endroit
- Présenter votre bac propre et propre
- Éviter les déchets dangereux
- Éviter les déchets encombrants
- Éviter les déchets dangereux
- Éviter les déchets dangereux
- Éviter les déchets dangereux
- Éviter les déchets dangereux

LES JOURS DE COLLECTE

- Les jours de collecte sont indiqués par des couleurs
- Les jours de collecte sont indiqués par des couleurs
- Les jours de collecte sont indiqués par des couleurs
- Les jours de collecte sont indiqués par des couleurs
- Les jours de collecte sont indiqués par des couleurs
- Les jours de collecte sont indiqués par des couleurs
- Les jours de collecte sont indiqués par des couleurs
- Les jours de collecte sont indiqués par des couleurs

Une question ?

Service Collecte des Déchets
02 44 51 21
collecte.dechets@ccmvaldeloire.fr
www.ccterresduvaldeloire.fr

Rue Louis XI Dans la continuité de l'aménagement du parking du Grand Mail, le revêtement du trottoir a été réalisé en béton désactivé et en enrobé. Les passages piétons ont été mis au normes PMR et seront prochainement éclairés au sol. Ces aménagements permettent de relier les deux parkings.



Rue du Paré La chaussée endommagée a été reprise sur une longueur de 30 mètres.



Rue des Bonshommes Les travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue sont finalisés. Afin d'inciter à l'utilisation des vélos, un chaudiou a été créé. Pour sécuriser les usagers (véhicules, piétons et cyclistes) :

- une zone de rencontre limitée à 20 km/h est présente jusqu'au chemin de la Muloitière,
- les stops de la rue des Vignes ont été inversés,
- une écluse a été créée,
- le reste de la rue est limité à 30 km/h



Les Arrachis Pour renforcer les bas côtés de la route, des poutres de rives ont été installées sur une longueur de 87 mètres.



Rue des Ruelles L'affaissement de la voirie a été repris.





Téléthon : Une belle réussite collective !

La mairie, l'AASC GYM Danse Fitness, le Comité des Fêtes de Cléry-Saint-André et l'AASC Boules Lyonnaises remercient les bénévoles et les plus de 160 participants pour leur engagement et leur énergie. Votre générosité a permis de réunir 1200 euros intégralement reversés au Téléthon. Chaque geste, chaque don et chaque minute ont contribué à la réussite de cette journée. RDV l'année prochaine pour être encore plus nombreux !!!

QUELQUES CHIFFRES

COURSE	COURSE	MARCHE
46	16	74
ADULTES	ENFANTS	PARTICIPANTS
ZUMBA	BELOTE	
22	7	
PARTICIPANTS	ÉQUIPES	



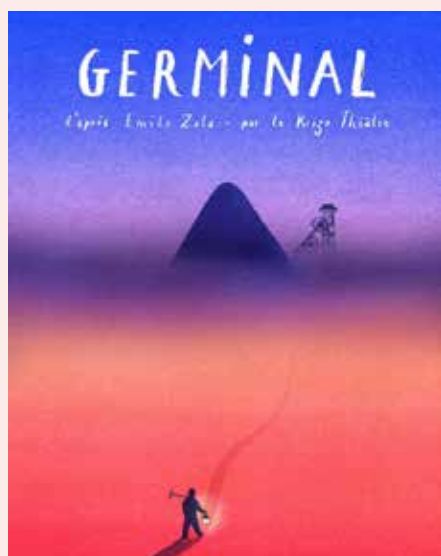
LES VOIX D'ART DOUX

La chorale de Cléry-Saint-André invite deux autres chorales, Saint-Ay (*Ensemble*) - et la chorale de Messas (*La clé des chants*), dirigées par notre cheffe de chœur Anne-Marie Brückner.

On vous attend pour découvrir nos nouvelles chansons en union avec les deux chorales invitées ; le dimanche après-midi 4 mai 2025 à l'Espace Loire, le dimanche après-midi 11 mai à Saint-Ay, et le samedi soir le 24 mai à Messas.

Nous recrutons toutes voix, n'hésitez pas à nous rejoindre, nos répétitions sont les mardis de 20h à 21h30 (salle de l'harmonie) dans une ambiance très sympathique.

Contactez Mme ROCHE Marie-Françoise
06 08 17 10 45



KRIZO THÉÂTRE

Redécouvrez GERMINAL avec le Krizo Théâtre !

La compagnie Krizo Théâtre propose une version légère, pleine d'humour, d'amour, d'émotions et de charbon, de l'œuvre *Germinal* d'Emile Zola.

Vendredi 16 mai pour les scolaires à 14h et samedi 17 mai pour tout le monde à 20h30, vous pourrez redécouvrir cette célèbre histoire de mineurs. Cette pièce vous propose une version plus burlesque, plus drôle que le roman de Zola, c'est une approche qui permet de transmettre la culture et d'amener les jeunes à découvrir une œuvre majeure de la culture française. A noter que cette version a été validée par l'arrière-petite-fille d'Emile Zola. Ce spectacle nous offre une réflexion sur la transmission des œuvres littéraires. Alors que nos grands auteurs ont fait la grandeur de la culture française dans le monde entier, comment perdurer cette grandeur ? ... En venant au spectacle, à Cléry-Saint-André, pour rire et peut-être pleurer sur cette grande histoire humaine...

Lieu : Espace Loire de Cléry-Saint-André / Entrée gratuite

Contact : krizotheatre@yahoo.fr et/ou communication@clery-saint-andre.com



APEL NOTRE-DAME

L'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre (APEL) Notre Dame de Cléry vous souhaite une merveilleuse année 2025 !

L'APEL Notre Dame de Cléry organise tout au long de l'année divers événements au profit des élèves de l'école. Toutes nos actions dernièrement réalisées ont permis aux enfants de toutes

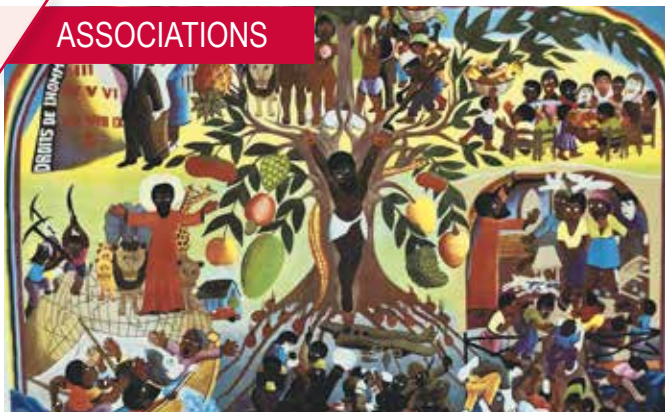
les classes de participer aux voyages scolaires et aux sorties pédagogiques et de profiter d'équipements éducatifs tels que : une structure de jeu, un second but de foot, des tricycles, des boîtes à histoires etc... Nous avons également participé à l'achat de tableaux blancs interactifs (TBI) ce qui a fortement été apprécié par toute l'équipe éducative. Chaque année, l'association permet aussi aux élèves de CM2 de passer leur tout premier diplôme : le Cambridge English. Cet examen d'anglais est totalement pris en charge par l'APEL.

Retrouvez toutes nos actions sur nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

L'APEL organise le 8 mars 2025 à l'Espace Loire de Cléry-Saint-André, une soirée diner karaoké. Nous vous y attendons nombreux pour partager un moment festif et convivial. L'occasion de vous ambrancer au micro. Les bénéfices de cette soirée profiteront aux enfants de l'école.

Pour votre engagement sur nos diverses actions et votre soutien, nous vous remercions. Réservation obligatoire, plus d'information sur nos réseaux sociaux ou à secretariatapelndclery@gmail.com





JUMELAGE CLÉRY / HAÏTI

Un éclairage vibrant sur Haïti.

Le jumelage Cléry/Haïti, Haïti Soleil d'Espérance d'Ouzouer sous Bellegarde et Hercule Haïti de Château Renard, se sont associés pour sensibiliser le public sur le drame que vivent les Haïtiens. Une exposition photo, intitulée madame Sara, de Lundi Dickens, photographe haïtien, nous montrait le quotidien des femmes haïtiennes. Des photos en noir et blanc qui laissaient percevoir toute la souffrance endurée par leur journée harassante. En parallèle une deuxième exposition proposait un survol très didactique de l'histoire d'Haïti.

Même si Haïti subit un blocage économique sans précédent la vitalité de l'art haïtien est toujours présente. Une exposition des œuvres d'artistes peintre ou de sculpteurs nous montraient toute la richesse de leur production. Une conférence est venue clôturer cette semaine avec des approches très personnelles sur la situation d'Haïti.

Continuons à les aider, votre don leur permet d'être scolarisés, seule garantie d'un avenir décent.

PSYCHO-HARMONIE - Aide psychologique

Vous rencontrez des difficultés dans la relation et la communication de votre couple, dans l'accompagnement des enfants et des ados.

Vous êtes en recherche d'un mieux être dans votre vie personnelle, votre vie professionnelle.

L'association PSYCHO-HARMONIE peut vous accompagner :

Elle peut vous aider à retrouver une relation apaisée, à libérer votre esprit des pensées automatiques, des anxiétés, des angoisses, des peurs, des traumatismes qui viennent altérer votre capacité à être bien dans le présent. Par l'utilisation de la Psychothérapie, de l'Art-thérapie, de l'EFT, de la Relaxation, des TCC, elle peut vous accueillir, vous écouter, vous aider.

En conclusion :

Beaucoup de nos actes, de nos pensées, de nos croyances ont un sens ils parlent de nous et de notre histoire. Ils nous racontent les événements heureux et malheureux de notre passé. Il est alors vital de pouvoir écouter et entendre cette part de nous. Cette voie amène alors à la liberté, celle de pouvoir apaiser notre passé et de vivre plus sereinement.

Gérard FAY, psycho-somatothérapeute diplômé, est disponible pour tous renseignements au 06 86 73 98 66 .

site : <https://psychoharmonie.wixsite.com/g-fay>

N'hésitez pas à le contacter, il aura plaisir à vous apporter son aide et une écoute attentive.



HARMONIE MUNICIPALE

L'harmonie de Cléry remercie sa cheffe.

L'harmonie a donné son traditionnel concert de Sainte Cécile le 23 novembre avec en deuxième partie, le talentueux quintette de cuivre les « Zygomatix » formé de cinq jeunes musiciens du pôle Aliénor de Tours ! Le concert a été l'occasion pour notre cheffe Stéphanie Moreau de faire ses adieux au public cléricois et bien-sûr aux musiciens de l'Harmonie. Après plus de neuf années passées à la direction de notre ensemble, Stéphanie nous quitte sur une très belle réussite musicale. Tous les musiciens tiennent à remercier son engagement, sa patience, son investissement auprès des jeunes en leur attribuant des solos et renforçant leur confiance en eux, ainsi que beaucoup de petites choses qui restent dans l'ombre mais qui font le bon fonctionnement de l'ensemble ! *Merci Stéphanie et tous nos vœux de réussite pour tes projets ! Amitiés de tous les musiciens de l'Harmonie !*



SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE D'ORLÉANS ET DU LOIRET

La section SHOL de Cléry-Saint-André a réalisé cette année une magnifique exposition dans la salle des fêtes à l'occasion de la foire aux pommes. Des fleurs mises en place par les bénévoles associées à une magnifique collection de chapeaux d'un adhérent collectés à travers de nombreux voyages, une façon d'échanger et de voyager dans cette grisaille climatique. Cette exposition nous a permis de distiller de nombreux conseils concernant le jardinage et les actions à mettre en œuvre pour une bonne démarche écologique dans nos jardins et de présenter nos actions et nos cours d'art floral.

Pour information notre prochaine réunion annuelle d'information aura lieu le 7 février 2025 à 19h à l'Espace Loire au cours de la remise des prix des maisons fleuries.

AAS CLÉRY RANDO

L'AAS Cléry Rando présente à chacun.e ses meilleurs vœux de santé, de bonheur, de paix, de sérénité nécessaire en ces temps troublés .



Lors de l'AG qui s'est tenue le 15 novembre la Présidente sortante a rappelé l'historique du club depuis 1988, et a présenté un rapport d'activités bien rempli : les randos hebdomadaires, mensuelles (20km), un week-end à Montrichard, une semaine en mai en Bretagne, et 3 jours dans le Morvan en septembre.

Les projets pour la nouvelle saison sont tout aussi nombreux. Les grandes sorties sont déjà programmées : une semaine en Alsace du Nord, 4 jours en Vendée à la découverte de la marche aquatique en mer, ou longe-côte. D'autres propositions sont à venir : visite de la laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel, une journée à Paris ...

L'AAS Cléry-rando est une association bien vivante!

Ces sorties allient le plaisir de la découverte, la convivialité et le bien-être qu'apporte la marche.

Si vous aussi vous voulez vous faire du bien venez nous rejoindre !

Contact par mail:

clery-rando.aas@laposte.net ou au 07 88 67 17 31



Maison des Arts et de la Création
111 rue du Maréchal Foch à Cléry-Saint-André

ASSOCIATION AUX ALENTOURS – Espaces des Arts

Les membres de l'Association Aux Alentours – Espace des Arts vous présentent leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur, et de joies artistiques !

Depuis septembre les ateliers se sont bien remplis. Les cours de Dessin enfants, dispensés par Lionel Martin, sont maintenant ouverts les mercredis et jeudis soirs. Il y a eu un très beau démarrage de cours et stages de Modelage argile avec Valérie Barrault. Également pour le nouvel atelier Dessin modèle vivant accompagné par Aurélie Schnell, en plus des cours "Dessin" et "Calligraphie" du mercredi. L'atelier Peinture s'agrandit aussi dans plusieurs cours les lundis et mardis avec Alexandra Baudin.

Vous pouvez nous rejoindre dans chacun des ateliers ! Après avoir participé au Marché de Noël, Salle Charlotte de Savoie, nous remercions celles et ceux qui sont passés. Nous nous attelons désormais à la 3ème édition du Marché de l'Art. Retenez les dates du 7, 8 et 9 Juin 2025 ; seront présentés une vingtaine d'artistes et leurs superbes réalisations.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement !

L'équipe Aux Alentours.

auxalentours.arts@gmail.com

[Facebook Aux alentours - espace des arts](#)



AASC TENNIS

La Section Tennis fait le plein... de licenciés...

La saison 2024 est bien lancée pour l'AASC Tennis. Cette année, la section accueille 87 adhérents : 52 adultes et 35 jeunes dont la plupart suivent les cours assurés par notre nouveau coach Jean-Rémi Galois.

... et de victoires !

Le calendrier sportif a débuté comme tous les ans par les championnats +35 ans dans lesquels se sont illustrées avec plus ou moins de réussite les différentes équipes du club. Pour ce début de saison, ce sont deux équipes féminines et trois équipes masculines qui ont représenté fièrement le club dans cette compétition. Félicitations à l'équipe 2 masculine qui finit première de son groupe et assure la montée en Départementale 3, ainsi qu'aux équipes 1 féminines et masculines qui finissent premières ex aequo mais sont finalement devancées au set average.

N'hésitez pas à venir encourager nos championnes et champions lors des prochains championnats par équipe ainsi que pendant le tournoi du club qui se tiendra en juin prochain.

La Run in Cléry, qui fut un grand succès l'an dernier sera également reconduite le 6 avril prochain, nous vous attendons nombreux sur des parcours de 5 ou 10 kms marche ou course pour les plus courageux !



CLÉRY-SAINT-ANDRÉ EN TRANSITION

Vive la coopération !



Cléry en Transition se caractérise notamment par le souhait de coopérer avec les différentes associations amies et souteneuses de l'environnement.

Quelques exemples de partenariats :

- La graine aux fruits de Lailly (forêt verger)
- Les ateliers LigéteRiens de Tavers (Vhélío)
- Le collège à Cléry-Saint-André (club jardin)
- Avec les 14 associations réunies à Baule (fête des possibles)
- Mareau Z'idées (fête des plantes)

Et bien sûr à Cléry-Saint-André au jardin partagé dont l'inauguration a eu lieu officiellement le 18 octobre 2024 en présence de la municipalité qui prête le terrain, de l'ensemble des financeurs de la Région et du Pays Loire Beauce.

Certains membres de notre association sont également investis dans le programme européen Life Let's Go 4 Climate aussi nommé « Osons la transition ».

N'hésitez pas à nous rejoindre dans ces belles aventures.

Pour adhérer : <http://cleryentransition.fr>

Vous pouvez venir nous rencontrer lors de notre assemblée générale qui aura lieu le samedi 1er février à 19h à la maison des associations. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle et heureuse année de la transition 2025.

ECOLIEU DE BELLEVUE

Association nature et bien-être

Prochain atelier:

Le samedi 25 janvier, l'AVF (Association Végétarienne de France) proposera à l'écolieu un atelier de cuisine végétale de 11h à 14h. Puis elle tiendra également un stand et une permanence de 14h à 16h pour répondre à toutes vos questions sur l'alimentation végétale.

«Documentation, information, conseil, vente»

LES AMIS DE L'ORGUE DE NOTRE DAME DE CLÉRY (AONDC).

Dans le cadre du Festival des Orgues en pays Loire Beauce, les Amis de l'Orgue de Notre Dame de Cléry ont offert un magnifique concert en l'église Saint Hippolyte de Mareau-aux-Prés le 12 octobre. Arnaud Riffet, co-organiste de la cathédrale d'Orléans, a partagé ses talents avec un quatuor de clarinettes réunissant Nina Reynaud, Erine Boisseau, Marie Harnois et Marguerite-Marie Sterlin. Ce quatuor incarnant à la fois la fraîcheur de la jeunesse et une maîtrise remarquable ont joué avec beaucoup de brio un répertoire très varié : Mozart, Gluck, Bizet, Tchaïkowsky, Bach ...

Si cette palette variée de sonorités et d'émotions nous a incontestablement sé-



duit c'était aussi l'occasion de nous faire connaître. Les AONDC ont cette volonté et ce désir d'installer un orgue de tribune dans la Basilique de Cléry Saint André, faire en sorte que ce monument emblématique, patrimoine de notre histoire, puisse devenir un site musical rayonnant aux sons puissants et majestueux. Une aventure qui ne fait que démarrer et à laquelle tout à chacun peut s'associer. Il s'intégrerait bien évidemment parfaitement dans les festivals de notre Région.

LUMIÈRES SUR NOTRE DAME DE CLÉRY (LSNDC)

L'association a donné l'Ave Maria, le Begräbnisgesang et le Requiem Allemand de Brahms.

Sous les voûtes de la Basilique ces monuments de la musique sacrée ont été chantés et joués par plus de cent choristes du chœur éphémère de Cléry, 46 musiciens de l'orchestre du Chapitre, deux solistes, Chloé Jacob (soprano) et Jean Gabriel Saint-Martin (baryton), sous la baguette de Gildas Harnois. Une représentation admirable qui restera gravée dans nos mémoires. Cette œuvre toute en nuance nous évoque la mort avec beaucoup d'humanité et même de joie et d'espérance. Elle a été magnifiée dans cet écrin architectural superbement mise en lumière par les équipes techniques. Une réalisation splendide rendue possible grâce au travail assidu de chacun des choristes et à l'implication très forte des deux cheffes de chœur, Émilie Legroux et Anne-Cécile Chapuis. L'auditoire fidèle a longuement applaudi ces moments d'exception.



Lumières sur Notre Dame de Cléry continuera avec la même énergie d'apporter cet enrichissement musical et à valoriser notre patrimoine culturel. Nous vous donnons rendez-vous les 10, 11 et 12 octobre prochains pour une nouvelle grande œuvre sacrée.

Du nouveau à l'écolieu:

Un nouvel espace dédié aux praticiens bien-être a été aménagé pour proposer des séances à Cléry. (massages, naturopathie, sophrologie...)

Retrouvez les dates des activités sur notre page Facebook de l'écolieu

ou par mail en nous en faisant la demande via notre adresse mail:

ecolieudebellevue@gmail.com

Pour tous renseignements vous pouvez me contacter : Elise BOISSAY 06 80 83 43 26





MC SAINT-ANDRÉ

Les 25 ans du club !

Voici 25 ans que Laurence et Frank Hume gèrent la présidence du Moto Club Saint André, créé en 2000 pour reprendre la gestion du terrain de motocross. Avant cela, c'était le Team Cléry Moto qui s'occupait de ce terrain tracé dès 1986 par la famille Hume, plus particulièrement Michel, le père de Frank, à qui nous souhaitons rendre hommage suite à son décès cette année. Le monde du motocross a perdu une figure emblématique, l'incarnation même d'un bénévole impliqué dans notre sport.

2024 a été une année riche en événements :



► notre motocross annuel fut un succès, en termes de public et de pilotes.



► le Motor'N Co Festival en juin a rencontré son public pour sa 2ème édition ! Les exposants, les animations musicales et motorisées nous ont permis de maintenir ce rassemblement dans l'esprit dans lequel nous l'avons créé, à savoir un rassemblement local, avec une ambiance conviviale ! Nous vous donnons donc rendez-vous en 2025 pour la 3ème édition du MOTOR'N CO FESTIVAL le dimanche 6 avril (tous les exposants sont les bienvenus) et pour notre MOTOCROSS le dimanche 25 mai !
Pout toute information : 06.26.70.78.47 (sms) ou motoclubsaintandre@gmail.com

CLÉRY SON HISTOIRE EN LUMIÈRES

Son et Lumière de Cléry : la grande Histoire

Plus de 7000 personnes sont venues applaudir notre spectacle de l'été 2024 et nos décors ont accueilli plus de 2000 fidèles de notre soirée Halloween. En décembre, nous avons animé le Château de Chambord avec nos danseurs et nos chevaliers Renaissance.

Le samedi 14 juin prochain, nous proposerons de nouveau « Liberté, le village en fête », en vous plongeant dans l'ambiance d'une kermesse de 1945, juste après la victoire. Puis nous jouerons notre spectacle sur la Résistance entre le 18 juillet et le 2 août. Il est déjà possible de réserver vos places sur www.cleryraconte.com

En 2025, nous fêtons les 30 ans de l'association, qui prépare son prochain spectacle, forte de ses 250 bénévoles. Venez nous rejoindre ! Il y a décors tous



les samedis, il suffit de passer sur notre terrain de Dry. Nous accueillons tout le monde, en espérant que la méchanceté ne décourage pas l'enthousiasme des bénévoles qui agissent, créent et font vivre notre territoire. Nous racontons la grande Histoire, avec le sourire.

Au Son et Lumière vous pouvez apprendre le bricolage, la couture, la cuisine, la pyrotechnie, le jardinage, la danse, le théâtre... notamment !

LE CERCLE ALBERT DE MUN

L'Association Cercle Albert de Mun, gère la salle dite « paroissiale » depuis 1948, afin de la mettre à disposition pour vos différentes fêtes familiales (mariages, baptêmes, anniversaires...). La salle possède

un jardin clos garantissant la sécurité des plus petits et la tranquillité des plus grands.

Pour tous renseignements, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante: mimizebulon@orange.fr

AMAP TERRES D'ARDOUX

Défendre une agriculture bio ET locale

Le « monde agricole » manifeste son mécontentement. Les actions coups de poing contre les « contraintes environnementales » font la une des médias. Celles de paysans qui défendent une agriculture bio et locale sont moins mises en avant. Pourtant leur modèle agricole est capable de nous alimenter, tout en préservant notre environnement et notre santé.

La filière bio est en difficulté. Le « système » privilégie l'exportation, ce qui va à l'encontre de la nécessaire relocalisation de l'économie. Elle est aussi pénalisée par la grande distribution qui applique des marges plus élevées sur les produits bio, les rendant moins accessibles.

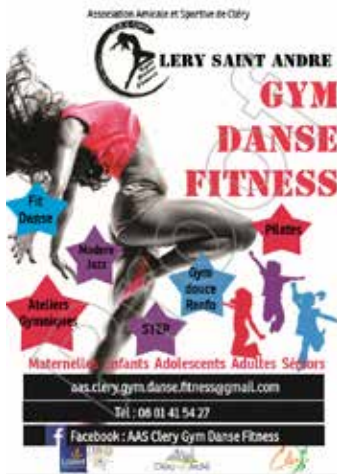
Il est, plus que jamais, nécessaire de soutenir l'agriculture bio locale, économe en énergie et en eau, sans pesticides de synthèse, respectant le bien être animal et les saisons.



L'AMAP Terres d'Ardoux met en relation directe « mangeurs » et producteurs, qui vendent leur produits alimentaires bien sûr, mais expliquent aussi leurs manières de travailler, leurs difficultés et la passion qui les guident dans leur métier. Il est ainsi possible d'accéder chaque semaine à des produits sains à des prix justes.

Venez nous rencontrer chaque vendredi, de 18h à 19h, à côté de la Basilique à Cléry.





AASC GYM DANSE FITNESS

Chères adhérentes
Chers adhérents de l'association gym danse fitness
Alors que l'année 2024 touche à sa fin, nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre fidélité et votre engagement tout au long de l'année. Grâce à vous, nos activités continuent de vibrer d'énergie et de passion.

Nous souhaitons profiter de cette occasion pour vous adresser nos meilleurs vœux pour l'année 2025. Que cette nouvelle année soit synonyme de bonheur, de santé et de réussite, tant sur le plan personnel que dans vos activités sportives. Nous espérons que 2025 sera également marquée par de beaux moments de partage et de convivialité au sein de notre

association. Nous avons hâte de vous retrouver lors de nos prochains cours, nos événements et rencontres, pour continuer à danser et à nous dépasser ensemble.

Que cette année soit aussi rythmée et inspirante que nos chorégraphies !! Prenez soin de vous et au plaisir de vous revoir :)

AASC TENNIS DE TABLE

Après la médiatisation et le succès des frères LEBRUN aux JO de Paris, nous ressentons un engouement pour notre sport depuis la rentrée de septembre. Nous avons accueilli de nouveaux joueurs de tout niveau souhaitant s'exercer à la pratique du tennis de table dont de nombreux

jeunes désormais encadrés par trois entraîneurs.

Ce sport peut être pratiqué par tous et à tout âge (minimum 8 ans) et nous vous invitons à nous rejoindre, que ce soit pour jouer en loisir ou dans l'une des 6 équipes séniors ou des 3 équipes vétérans engagées en compéti-

tion départementale et régionale. Les entraînements se déroulent au gymnase du collège, le mercredi et le vendredi de 18h à 20h.

*Pour tout contact :
aascleryping@gmail.com
Blog : tennisdetableclery.fr*



AAS CLÉRY BASKET

Belle année 2025 à tous !



Nous sommes près de 220 licenciés cette saison. Merci pour cette marque de confiance qui récompense le travail des membres de l'AASCB. Comptez sur nous pour évoluer afin de toujours mieux vous accueillir et offrir le plus beau des spectacles avec nos équipes.

Nous défendons haut les couleurs de Cléry et communes limitrophes dans le Loiret et les départements où nous nous rendons.

Merci à tous les parents qui s'investissent au sein du club. Grâce à votre aide, notre structure continue de grandir. Nous sommes heureux de l'ouverture d'une buvette le samedi et de nouveaux événements arriveront également en 2025.

Cette année, nous continuons le développement du pôle féminin avec les catégories de U9 à U15.

Séduit par notre projet sportif ? Envie de rejoindre notre équipe de bénévoles, d'entraîneurs et d'arbitres ou de nous aider d'une manière ou d'une autre ? Alors n'hésitez pas à venir nous voir lors de nos différents événements dont vous connaîtrez les dates en vous rendant sur notre site Internet ou les réseaux sociaux.

GO CLÉRY BASKET !

clerybasket.fr / AASCleryBasket (Facebook) / aas_clery_basket (Insta) / clerybasket@gmail.com / 06 03 97 03 90 (A. Diet)

ABCD PARENTS D'ÉLÈVES

Une fin d'année riche en actions pour l'ABCD



Fin novembre, l'ABCD a offert un spectacle de magie et de clown à toutes les familles des écoles des Bergerêts. Plus de 200 personnes se sont réunies à l'Espace Loire : les fous rires des petits et grands ont rempli la salle pendant une heure. A

l'issue du spectacle, l'ABCD a offert un verre de l'amitié et une petite restauration était proposée pour continuer la soirée, sur fond musical.



Notre Assemblée Générale, qui s'est déroulée à la même date, a permis de rencontrer de nouveaux parents et de reconduire les membres du bureau et du Conseil d'Administration.

Nouveauté de cette année pour la vente de sapins de Noël : 2 partenaires étaient proposés, l'horticulteur Gatelier et les bouquets de Cléry, afin de proposer un large choix de sapins.

L'ABCD était également présente au marché de Noël organisé par la Mairie le 13 déc. Un chocolat était offert à chaque enfant des écoles venu sur le stand. Cette année, 2 classes de CE1 se sont jointes à nous pour proposer des « bouches à cookies » : tous les profits de ces ventes seront utilisés pour financer leur classe de mer au printemps 2025.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à donner vos idées. abcdparentsdeleves@gmail.com. Facebook : www.facebook.com/abcdparentsdeleves

Agissons ensemble pour Cléry-Saint-André

La situation politique nationale est loin d'être exemplaire tant les intérêts personnels ou de groupe parlementaire supplantent ceux d'une gouvernance cohérente et lucide sur les enjeux de notre pays. Ce constat n'est pas d'aujourd'hui mais il prend une dimension inquiétante. Les collectivités locales pour ce qui concerne les moyennes et petites communes étaient relativement épargnées par ces tractations politiciennes centrées sur des querelles d'égos. A l'échelle d'une petite ville comme Cléry-Saint-André il est très dommage qu'un élu empreinte cette même voie. S'engager dans la vie politique sous-entend probité et respect de tous les administrés. Malheureusement des affirmations mensongères ou des sous-entendus infondés viennent fausser les débats inhérents et nécessaires à toute action politique. A-t-on le droit de salir un élu sans preuve tangible, d'affirmer sans savoir dans le seul but de se faire valoir ? Non si l'on veut encore espérer que la politique au service de la population reste digne et détachée d'ambition personnelle. Tout cela ne fait qu'aviver la défiance vis-à-vis du monde politique de bon nombre de nos concitoyens, c'est regrettable.

Vivre ensemble à Cléry-Saint-André

Meilleurs vœux de sérénité pour 2025

Il y a effectivement plusieurs manières de faire de la politique. Pour notre part, nous pensons que notre société est déjà trop fracturée pour y ajouter de l'agressivité inutile et des fausses nouvelles. S'agissant, par exemple, de la déchetterie, il faut reconnaître son utilité et la nécessité de trouver des solutions pour la maintenir à Cléry. Dans le respect des riverains et des enjeux d'environnement bien évidemment.

Nous regrettons souvent le manque de concertation de l'équipe majoritaire. On en voit les effets quand les critiques pleuvent sur de nouveaux aménagements. La diversité des avis est indispensable en amont des projets.

Comme souvent, il manque un plan d'ensemble, une vision ambitieuse. On le voit bien s'agissant de la circulation à vélo, puisque les chaussidoux sont ponctuels dans certaines rues, et ne protègent pas un circuit complet, pour se rendre au collège par exemple.

Un collège qui soit dit en passant va faire les frais des restrictions budgétaires du Département. Pour nous, l'éducation est une priorité, et au Conseil municipal comme au Conseil départemental, nous ne partageons pas la même vision de ce qui est essentiel.

Nous vous souhaitons une très belle année 2025. Dans la sérénité et le respect de tous.

Un nouveau souffle pour Cléry-Saint-André

Une nouvelle année est synonyme de vœux ; mon vœu le plus cher pour Cléry est l'engagement des Cléricois au service de l'intérêt général lors des prochaines municipales, de manière ambitieuse, solidaire, réfléchie mais réactive, et transparente pour faire cesser les attermoissements, les incohérences et les dictats de la majorité actuelle qui interdit tout débat au Conseil municipal :

- Toujours pas de solution contre la désertification médicale malgré les leviers possibles : incitation financière, télémedecine, médecine itinérante.

- Réaction tardive au dépôt de gravats, bitume et plastiques dans la zone agricole protégée des Grands Muids malgré l'interdiction de modifier le terrain : même situation, même propriétaire, la commune de Vitry Mori ayant réagi très vite a pu empêcher la situation d'empirer en saisissant le procureur de la République.

- Le coût initial de la déchetterie a augmenté de 700 000€ de travaux supplémentaires et atteint 1,7 million d'€ TTC (hors coût, encore inconnu, du raccordement de 800 m au réseau d'eaux pluviales).

- La gestion des affaires courantes manque de rigueur, notamment pour le legs de Mme Poisson et le projet de statue de Louis XI, réalisé sans convention avec l'artiste.

Je reste à votre écoute pour construire ce projet avec vous, à vos côtés.



Recensement de la population 2025



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.


C'est encore plus simple sur Internet !


Des codes vous seront remis pour vous recenser **à compter du 16 janvier 2025**.
Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !

PARTIES PRENANTES

